

Chapitre III

1911-1917, une nouvelle synthèse : réaffirmation du libéralisme, atténuation des thèmes nationalistes et influences socialistes

Entre 1904 et juillet 1909, Jules Fournier défend un premier programme idéologique : l'intégration, par les membres de la nation, du libéralisme politique dans le but d'assurer la survie de la collectivité. Lorsqu'il prend la plume pour rédiger un nouvel article, il explique, il souligne ou il développe un aspect ou l'autre de cette synthèse. L'objectif visé (l'épanouissement individuel des Canadiens français), les moyens pour y parvenir (la promotion de l'autonomie et l'essor de la communauté nationale) ainsi que les obstacles à franchir (les complots des impérialistes et des élites financières) sont constamment réaffirmés. Cette activité intellectuelle s'inscrit dans un mouvement regroupant deux groupes définisseurs — des libéraux nationalistes et des nationalistes traditionalistes — qui se reconnaissent un objectif commun : la lutte contre le nationalisme-impérialiste; et un chef : Henri Bourassa. Outre cet objectif, cependant, ces différents groupes définisseurs divergent sur leur conception de la société (doit-elle être libérale ou traditionaliste?) et donc de l'avenir souhaitable pour les Canadiens français.

Entre juillet 1909 et juin 1910, la première synthèse de Fournier bascule. Il doute de la capacité des Canadiens français à intégrer les valeurs et les pratiques du libéralisme. Peut-être les idéologies d'extrême-droite saisissent-elles mieux la nature des « races latines »? Il vit cette profonde remise en question idéologique au sein d'un mouvement qui vient d'éclater. La fondation du *Devoir* selle la dominance des traditionalistes au sein du mouvement nationaliste.

En fondant *L'Action* en avril 1911, Jules Fournier marque le début d'une nouvelle étape dans son cheminement social et intellectuel. Celle-ci se caractérise par une réaffirmation des valeurs fondamentales du libéralisme; une mise au second plan des préoccupations nationalistes; et l'apparition d'une nouvelle influence idéologique : le socialisme. Contrairement à la synthèse de 1904-1909, le combat contre l'impérialisme n'est plus au centre de son activité idéologique. Lorsqu'il traite des problèmes propres aux institutions libérales (parlement, système judiciaire, journalisme, capitalisme), il ne relie

plus cela au « complot impérialiste ». Inversement, le libéralisme n'est plus présenté d'abord et avant tout comme la réponse aux dangers qui menacent l'identité nationale.

Parallèlement à ces développements intellectuels, il met sur pied le journal politique et littéraire *L'Action* qui devient le porte-parole d'un groupe définisseur composé de libéraux, de libéraux nationalistes et d'artistes, les uns et les autres franchement modernistes sans pour autant être anticléricaux. Ces courants idéologiques, qui ont déjà fait partie de la grande coalition nationaliste de 1899 à 1909, en ont été écartés depuis qu'Henri Bourassa en détient le leadership incontesté avec le *Devoir*. Ce groupe définisseur libéral et moderniste, avec Jules Fournier, Olivar Asselin, Édouard Montpetit et Marcel Henry à leur tête, sera en conflit d'une manière quasi perpétuelle avec les traditionalistes et les nationalistes traditionalistes. Son objectif est la modernisation de la culture canadienne-française et la dénonciation des archaïsmes des systèmes politique et économique de la Province de Québec, ces derniers étant guidés l'un et l'autre par le conservatisme social et le libéralisme économique. Avant de plonger dans l'analyse de la nouvelle synthèse de Fournier, je prendrai une douzaine de pages (section 1) pour analyser la composition et l'orientation idéologique de ce groupe définisseur qui s'exprime au sein de *L'Action*. Par la suite (sections 2, 3 et 4), je me concentrerai sur les différents développements de la pensée de Fournier.

1. *L'Action*, forum libéral et lieux d'opposition aux traditionalistes

L'Action est d'une manière directe l'extension de la pensée de Fournier. C'est ce dernier qui choisit les collaborateurs, les articles, les extraits littéraires qui remplissent les colonnes de son journal. Inversement, les collaborateurs qui participent à son journal choisissent d'être associés au nom de Fournier et à tout ce que cela implique d'identification dans l'espace intellectuel canadien-français. C'est cet ensemble de choix réciproques qui forme la substance même de tout groupe définisseur (selon la définition retenue dans ce mémoire). Les quelques pages qui suivent cherchent à faire mieux saisir la composition de ce groupe définisseur ainsi que sa situation dans l'espace intellectuel global du Québec. Avant d'aller plus loin, je tiens toutefois à préciser que le temps ne me permettait pas de faire une étude approfondie, du type prosopographique, du réseau qui gravitait autour de *L'Action*. Cette entreprise fort intéressante devra être achevée dans une recherche ultérieure.

1.1. *L'Action* prend le relais du *Nationaliste* (1911)

Dans sa première année, *L'Action* ressemble en beaucoup de points au *Nationaliste* de 1904-1909, alors dirigé alternativement par Asselin et Fournier. Le prestige de ces deux journalistes-vedettes fait en sorte que le nouveau journal « est venu au monde avec fracas, samedi¹ ». *L'Action* « épuis[e] en quelques heures son tirage de 5000 exemplaires (pour Montréal seulement)² ». La *Tribune de Saint-Hyacinthe*, un journal libéral en politique et modérément nationaliste³, se félicite de l'arrivée de ce nouveau journal qui rappelle le « vieux *Nationaliste*⁴ ».

Les thèmes nationalistes — émigration, question des écoles catholiques dans les autres provinces canadiennes — sont fort présents (je traiterai plus avant ces questions dans la section 3 de ce chapitre). Fournier ne s'en prend que rarement et faiblement au *Devoir*. D'ailleurs, Bourassa et lui se partagent, pendant l'année 1911, au moins un collaborateur : Armand Lavergne. La place accordée à la littérature moderne, le ton plus libéral et frondeur de *L'Action* démarquent celui-ci du *Devoir*. Dans l'ensemble cependant, les deux journaux ont été perçus par leurs contemporains, pendant l'année 1911, comme les représentants de deux tendances au sein du même mouvement. Ainsi, l'organe des jeunes du Parti libéral à Québec, la *Vigie*⁵, qualifie *L'Action* « d'aile gauche du groupe nationaliste⁶ ». Le *Progrès du Golfe*, un journal nationaliste et modérément traditionaliste⁷, appuie les batailles de la nouvelle publication, mais regrette son ton trop combatif :

L'Action veut s'employer au service de bonnes causes, mais elle met à la défense de ses opinions une telle violence et une telle animosité, que certains de ses articles ont scandalisé même *L'Action sociale* et la *Vérité*, sans compter le *Pays*, la *Vigie*, etc.

Asselin surtout a écrit de biens dures et de biens grosses vérités, mais si crûment... (hélas! hélas!) que, d'après nos confrères les plus orthodoxes, ces philippiques *olivaresques* sont plutôt de nature à compromettre gravement la cause que leur auteur veut défendre⁸.

¹ *Le Soleil*, reproduit dans *L'Action* du 22 avril 1911.

² *L'Action sociale*, reproduit dans *L'Action* du 22 avril 1911.

³ André Beaulieu et Jean Hamelin, *La presse québécoise. Des origines à nos jours. Tome troisième 1880-1895*, Québec, PUL, 1977, pp. 191-193.

⁴ La *Tribune de Saint-Hyacinthe*, extraits reproduits dans *L'Action* du 29 avril 1911. Rappelons que *Le Nationaliste* existe toujours pendant ces années. Transformé en édition du dimanche au *Devoir*, le journal a perdu toute la substance qui en avait fait un journal exceptionnel de 1904 à 1909.

⁵ André Beaulieu et Jean Hamelin, *La presse québécoise. Des origines à nos jours. Tome quatrième 1896-1910*, Québec, PUL, 1979, pp. 232-233.

⁶ La *Vigie*, extraits recopiés dans *L'Action* du 22 avril 1911.

⁷ André Beaulieu et Jean Hamelin, *La presse québécoise. Des origines à nos jours. Tome quatrième 1896-1910*, Québec, PUL, 1979, pp. 189-190.

⁸ Le *Progrès du Golfe*, extraits reproduits dans *L'Action*, 6 mai 1911.

Pendant cette première année, un seul élément distingue notablement *L'Action* du « vieux *Nationaliste* » dirigé par Fournier, c'est le traitement de la distribution des richesses et des problèmes de classes⁹. Je traiterai de ce développement de la pensée de Fournier dans la section 2 de ce chapitre.

1.2. Développement puis consolidation de l'identité de *L'Action* (1912-1916)

De 1912 à 1913, *L'Action* développe une identité qui la distinguera, à terme, du *Nationaliste* de 1904-1909 et de l'ensemble des nationalistes traditionalistes. Premièrement, l'importance accordée aux thèmes nationalistes (immigration et éducation au Canada) diminue rapidement et la question de la modernité culturelle chez les Canadiens français devient centrale (voir la section 3 ci-après). Deuxièmement, l'équipe y oeuvrant développe une attitude très critique envers le *Devoir*. Troisièmement, il se développe autour de *L'Action* un réseau original de libéraux qui ont peu ou pas de liens avec les réseaux de la coalition nationaliste de 1899 - 1909.

1.2.1. Éloignement du *Devoir*

Le directeur de *L'Action*, prend de plus en plus ses distances face au *Devoir*. Le 6 juillet 1912, Fournier interpelle Omer Héroux, le rédacteur en chef du *Devoir* et un des membres fondateurs de la Ligue nationaliste canadienne, et met en question son silence « complaisant » envers le financier Rodolphe Forget. Où donc est passée cette belle combativité de 1904, demande Fournier, alors qu'Héroux luttait côte à côte avec Asselin et lui-même contre les « bandits » de la haute finance qui se lancent en politique pour manipuler le peuple et faire avancer leurs intérêts particuliers¹⁰? En août 1912, comme je l'ai déjà mentionné plus haut, Fournier se désole du fait que le journal de Bourassa fasse partie des journaux qui font une bonne critique du roman *Au large de l'écueil*, un condensé de culture réactionnaire selon lui. De plus, bien avant l'épisode des procès de Juifs en

⁹ Je fais cette nuance, car *Le Nationaliste* sous la direction d'Asselin (de 1904 à 1908) se préoccupait plus souvent de la question de l'iniquité entre les classes. En fonction de ma typologie du libéralisme, Asselin serait dès la période 1904-1908 un nationaliste de tendance libérale sociale. Voir à ce sujet le chapitre « Le cœur à gauche » dans Hélène Pelletier-Baillargeon, *Olivar Asselin...*, pp. 319-346. Il précède donc nettement Fournier sur ce terrain qui ne le rejoint qu'à partir de 1911.

¹⁰ Jules Fournier, « Le *Devoir* et M. Forget », *L'Action*, 6 juillet 1912. Voir aussi « Les dernières convulsions d'un noyé. M. Rodolphe Forget et le scandale de la banque internationale », 7 septembre 1912.

Russie, Armand Lavergne ne collabore plus à *L'Action* et Fournier le ridiculiserà à quelques reprises de 1914 à 1916.

Enfin, l'épisode de la Première Guerre mondiale a beaucoup contribué à distancier le groupe de Fournier des réseaux de Bourassa et du *Devoir*. Le directeur de *L'Action* reprochera avec beaucoup d'ironie à Bourassa ses positions contradictoires dans les cinq premiers mois de la guerre. Dans un premier temps, août-septembre 1914, celui-ci affirme qu'il ne s'opposera jamais à l'envoi de troupes canadiennes en Europe. Mais, dès les mois d'octobre et novembre, tous ses éditoriaux tendent à contredire cette position sans jamais affirmer clairement qu'il revient sur sa position de septembre. Non seulement Bourassa est-il incohérent, mais en plus il revient sur l'idée de base qui avait uni le mouvement nationaliste au début du siècle : le Canada est un pays souverain qui ne doit rien aux impérialistes anglais¹¹. À partir de ce moment, Fournier sera très critique envers le directeur du *Devoir*. Ainsi, il sera révolté par le fait que Bourassa se permette de réprimander un politicien qui, ayant autrefois appuyé l'autonomie du Canada, affirme avoir changé d'idée peu de temps après la guerre : que le directeur du *Devoir* commence par être cohérent avec lui-même, il pourra faire la morale aux autres ensuite¹²! De plus, la réaction très froide, voire hostile du *Nationaliste* et du *Devoir* à l'enrôlement d'Asselin dans l'armée, en 1915, choque Fournier. Asselin est parfaitement cohérent avec lui-même, clame-t-il : il a toujours défendu que les individus pouvaient s'engager dans ce conflit même si le Canada, comme nation, n'a aucune raison de le faire. Inversement, il rappelle les tergiversations de Bourassa et demande à ses lecteurs de juger lequel des deux est le plus logique dans sa démarche intellectuelle¹³.

Un article jamais publié écrit pendant l'été 1916, nous confirme l'amère déception qu'aura été pour lui Bourassa¹⁴. À cette étape de sa vie, il ne voit plus en lui, malgré ses qualités intellectuelles et charismatiques phénoménales, qu'un sophiste, un leader politique incompetent et un misanthrope ingrat envers son entourage. Ces nombreux défauts de personnalité ont fait de Bourassa « une manière de stylite, abritant à l'ombre de sa colonne

¹¹ Jules Fournier, « À propos de cet enrôlement. Qui manque de logique? Asselin ou le *Devoir* », *L'Action*, 4 décembre 1915; Jules Fournier, « La faillite (?) du nationalisme », article non publié, été 1916, reproduit dans *Mon encrier*, Montréal et Paris, Fides, 1965, pp. 274-275, 313-316.

¹² Jules Fournier, « Sur une injustice de M. Bourassa », *L'Action*, 11 décembre 1915.

¹³ Jules Fournier, « À propos de cet enrôlement. Qui manque de logique? Asselin ou le *Devoir* », *L'Action*, 4 décembre 1915.

un, deux... peut-être trois disciples dignes d'être comptés, c'est-à-dire aptes à répandre dans la foule son enseignement ».

1.2.2. Le réseau libéral de *L'Action*

Au moment où Fournier prend ses distances par rapport aux leaders les plus en vue du nationalisme traditionaliste, il rassemble au sein de *L'Action* plusieurs individus d'orientation franchement libérale, ouverts à la modernité (égalité de condition des hommes et des femmes; valorisation des sciences et de la culture contemporaine; réforme du libéralisme par l'intervention de l'État) et qui se distinguent par leur intelligence et les carrières brillantes qu'ils connaîtront. Puisque tous ces individus sont nés entre 1875 et 1885, je crois que l'on peut avancer que *L'Action* a été le lieu de rassemblement d'une *génération* de libéraux sociaux. Fait important à noter, ils sont catholiques, à l'image de Fournier, mais aussi très critiques à l'égard du rôle joué par l'Église au Canada français. De plus, ils partagent certaines préoccupations des nationalistes, mais ils ne font pas de ces préoccupations le centre de leur réflexion sociale.

Trois remarques peuvent être faites pour situer ce groupe par rapport à l'ensemble des mouvements libéraux du Québec. Premièrement, ces libéraux poussent moins systématiquement la réforme du libéralisme, surtout par rapport au rôle de l'État, que ne le font Godfroy Langlois et *Le Pays*. Néanmoins, ils partagent avec Langlois et son équipe du *Pays*, en plus de l'individualisme moral et du principe de tolérance, un amour sans borne pour la France contemporaine (voir la section 3 ci-après). Par rapport à Langlois et à son journal, j'ajouterai que je n'ai trouvé aucune attaque envers le premier ou le deuxième dans *L'Action*. Pourtant, Fournier ne s'est pas gêné pour affronter Langlois de 1907 à 1910. Ce changement d'attitude s'explique peut-être ainsi : comme je l'ai déjà démontré, le seul reproche qu'adressait Fournier à Langlois est sa participation au Parti libéral qu'il juge corrompu et anti-libéral. À partir du moment où Langlois en est chassé, le fondement de ses critiques disparaît.

Deuxièmement, les collaborateurs de *L'Action* font preuve, dans la grande majorité des cas, d'un esprit de tolérance et d'ouverture au changement social infiniment plus grand que le groupe définisseur des hommes d'affaires tels qu'ils s'affichent dans leur presse. À la

¹⁴ Jules Fournier, « La faillite (?) du nationalisme », article non publié, été 1916, reproduit dans *Mon encrier*, Montréal et Paris, Fides, 1965, pp. 271-272.

différence de ces derniers, les journalistes autour de Fournier ne font jamais de la propriété privée un dogme inviolable et ne réduisent jamais le citoyen à un propriétaire¹⁵. En 1914, parlant des « gouvernements *d'hommes d'affaires* » qu'a connus l'hôtel de ville de Montréal, un collaborateur déclare : « [affirmer] que richesse soit nécessairement synonyme de civisme [est un] argument [qui] ressemble à une moquerie¹⁶ ». Je n'ai répertorié *aucun* article dont l'objectif central, ou même secondaire, ait été la défense de la propriété privée. De plus, *L'Action* n'a fait que rarement et faiblement preuve d'antisémitisme avant 1913 et, après cette date, Fournier prend ouvertement position contre toute forme d'intolérance envers les Juifs¹⁷. Aussi, cette publication se montre à plusieurs reprises ouverte à la redéfinition du rôle des femmes dans la société. Tous ces éléments différencient considérablement le groupe définisseur de Fournier de celui des hommes d'affaires qui s'affiche intolérant envers les minorités culturelles et traditionaliste sur le rôle des femmes dans la société¹⁸. Mis ensemble, ces constats me font dire que le groupe définisseur de Fournier est nettement plus libéral que les hommes d'affaires et leur presse¹⁹.

Troisièmement, les libéraux autour de *L'Action* avaient conscience de former un groupe en opposition aux traditionalistes et ils visaient à limiter l'influence de ces derniers sur la société québécoise. Voici donc quelques-uns de ces libéraux, sélectionnés ici en raison de l'importance de leur collaboration à la publication de Fournier.

L'importance de sa collaboration au journal, son prestige intellectuel et social et son amitié profonde avec Fournier m'obligent à commencer cette énumération par Olivar Asselin, alors qu'il constitue un cas un peu à part de cette génération de libéraux. Asselin est en effet le plus nationaliste des collaborateurs principaux de *L'Action*. Néanmoins, son

¹⁵ Sur ces deux aspects fondamentaux de l'idéologie des hommes d'affaires francophones, voir Fernande Roy, *Progrès, harmonie...*, pp. 234-236.

¹⁶ Louis Santenne, « Pourquoi l'on devrait élire Fournier », *L'Action*, 4 avril 1914.

¹⁷ De décembre 1911 au début de l'année 1913, *L'Action* publie une dizaine de caricatures concernant les Juifs. Sans que celles-ci fassent preuve de haine envers ce groupe, on y sent parfois une inquiétude certaine quant à l'influence économique qu'ils gagnent au Québec. Accompagnant la première pièce de cette série tirée d'un recueil du caricaturiste J. Charlebois, la direction du journal précise en encart que ces croquis ne constituent pas « un pamphlet antisémite ». Charlebois voudrait au contraire souligner le « ridicule » autant que les "nombreuses qualités" de ces nouveaux venus (voir le numéro du 9 décembre 1911). Après la campagne de Fournier contre l'antisémitisme dans la presse catholique, les Juifs, lorsqu'on y fait référence, sont systématiquement présentés comme un peuple valeureux et digne d'être imité.

¹⁸ Sur l'antisémitisme et le traditionalisme par rapport au rôle des femmes des hommes d'affaires, voir Fernande Roy, *Progrès, harmonie...*, pp. 236-239.

¹⁹ Fernande Roy démontre sans appel que les hommes d'affaires défendent l'idéologie de « l'individualisme propriétaire ». Néanmoins, j'ai des réserves quant à l'équivalence nécessaire qu'elle fait entre

nationalisme franchement laïc le fera s'opposer de plus en plus directement aux traditionalistes et, plus particulièrement, à l'épiscopat. Ainsi, *L'Action* sera en 1913 le rapporteur et l'avocat fidèle d'Asselin alors qu'il lutte contre les traditionalistes pour faire de la Société Saint-Jean-Baptiste, dont il est alors le président, une société patriotique, engagée socialement et laïque (voir la section 3 ci-après). Autre fait prouvant l'importance d'Asselin dans le réseau de Fournier, ce dernier a publié intégralement (souvent étalés sur plusieurs numéros) beaucoup des pamphlets et des discours politiques du premier²⁰. Aussi, *L'Action* annonce régulièrement les pamphlets d'Asselin qu'on peut acheter à ses bureaux²¹. Si *L'Action* conserve une teinte nationaliste après 1912-1913, c'est en bonne partie à cause de la présence d'Asselin.

La publication en septembre 1915 du pamphlet "*L'Action catholique*", *les évêques et la guerre*, par Asselin²², illustre particulièrement bien la relation d'opposition qui existait entre le groupe de Fournier et les évêques. Essentiellement, ce long pamphlet reproche aux évêques de s'arroger, dans tous les débats politiques importants, une autorité politique alors qu'ils n'ont qu'une autorité religieuse. Plus spécifiquement, Asselin reproche sur un ton acerbe à Mgr Bruchési de Montréal et à Mgr Paul-Eugène Roy de Québec de manipuler l'opinion publique au nom de la morale catholique, par l'entremise de journaux catholiques officiellement indépendants (*L'Action sociale*, *La Croix*).

Comme en témoigne cet échange épistolaire entre Mgr Bruchési et Mgr Roy²³, les évêques ne pouvaient tolérer cette remise en question de leur autorité sociale. Mgr Bruchési écrit à Mgr Roy :

On vient de me montrer l'Action. Lisez-la. (no du 25 sept. [1915]) Je suis indigné, humilié, peiné que de pareils articles soient publiés dans ma ville épiscopale. Et malheureusement je ne peux pas vous dire : "pardonnez à ces pauvres journalistes, ils ne savent pas ce qu'ils font." Non, ils ont conscience de leurs méfaits. Leur cœur est plein de fiel. Ils m'ont insulté moi aussi bien des fois,

« l'individualisme propriétaire » et le libéralisme. Selon moi, l'individualisme propriétaire ne décrit adéquatement que le libéralisme économique.

²⁰ Par exemple, voir « Le Sou de la Pensée Française. Interview du père du mouvement, M. Olivar Asselin, président de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal [...] », *L'Action*, 26 juillet 1913. « L'interview », où l'on ne retrouve aucune question, occupe tout le journal; « Pourquoi il s'est enrôlé. Le discours d'Asselin, hier soir, au Monument National », *L'Action*, 22 janvier 1916.

²¹ En page 2 du 25 novembre 1915, par exemple, on apprend que l'on peut se procurer à *L'Action* les ouvrages suivants : - Nos amis les québécois [*sic*], album de caricatures. Dessins de Ch. HUARD, adaptés aux mœurs de Québec. Couverture en couleur de Charlebois, préface de Jules Fournier.

- Souvenirs de Prison, par JULES FOURNIER, préface d'Olivar Asselin.

- A Quebec View of Canadian Nationalism, par OLIVAR ASSELIN.

- Rapport sur l'Immigration française et belge, par OLIVAR ASSELIN.

²² Olivar Asselin, « "L'Action catholique", les évêques et la guerre », *L'Action*, 11, 18 et 25 septembre 1915.

²³ Montréal, Archives de l'Archevêché de Montréal, fonds Journaux, 1915, pièce 12.

mais il me semble qu'aujourd'hui leurs insultes dépassent toutes les bornes. Il est vrai que le public honnête et sérieux les méprise profondément. Toutefois, n'y a-t-il pas quelque chose à faire? Je suis prêt à condamner cette sale feuille. Qu'en pensez-vous? Tout avertissement serait inutile. Mais la condamnation ne les arrêtera pas. Elle les excitera, au contraire. Ils vomiront toutes les injures. Ils aiment à faire des procès. Ils connaissent déjà la prison. Ils ne redoutent rien. Puis-je cependant garder le silence? Veuillez donc, avec son Éminence, m'assister de vos conseils dans la situation si grave et si difficile où je me trouve.

Confirmant en quelque sorte l'accusation d'Asselin voulant que les évêques accomplissent leurs actes au moyen des journaux catholiques officiellement indépendants, l'archevêque ajoute en post-scriptum :

L'article de M. Asselin étant [*sic*], semble-t-il, non seulement grossier, mais libelleux, on se demande ici si une action en dommage par M. l'abbé d'Amours [rédacteur à *L'Action sociale*] ne serait pas la meilleure réponse.

La réponse de Mgr Roy nous donne des renseignements intéressants sur la nature de l'autorité sociale que les évêques se croyaient justifiés d'exercer. Aussi, elle nous montre les moyens que les évêques pouvaient utiliser pour faire taire leurs opposants politiques tels que les libéraux de Fournier :

J'avais déjà pris connaissance du numéro de "L'Action", où il est question de nous. Après avoir pris conseil et délibéré, voici mes conclusions.

a) L'accusation qui a trait aux fonds de Ste Anne-de-Beaupré, détournés au profit du journal est tellement énorme qu'elle en devient folle stupide, inoffensive. Comment voulez-vous relever une si sottise calomnie?

b) L'erreur prônée au sujet de l'autorité de l'Épiscopat, est beaucoup plus grave. C'est vraiment la seule chose sérieuse (?) qu'il y ait dans cet article, si mal fait d'ailleurs. Est-ce que la doctrine est mise en péril par l'étrange théologie que l'hystérique Olivar Asselin enveloppe dans la sale feuille de Jules Fournier? Une condamnation ne donnerait-elle pas à ces balivernes et à ces esprits crevés et purulents trop d'importance, et ne ferait-elle pas croire qu'on les prend au sérieux?

N'est-ce pas ce qu'ils attendent? Vaut-il la peine, vraiment, de frapper ces gamins en guenille, qui se campent dans leurs ordures, après en avoir éclaboussé quelques passants respectables?

c) Quant aux injures personnelles, où se montre le fond lamentablement noir de ce maniaque, il n'y a pas à en prendre souci.

d) Il paraît à plusieurs, ici, que l'action des tribunaux civils n'est pas désirable, et serait inefficace.

e) Ici, nous allons, discrètement, faire supprimer les quelques dépôts où "L'Action" est vendue par de braves gens mal avertis.

J'ai trouvé cet échange épistolaire aux archives de l'Archevêché de Montréal, dans la série consacrée aux relations entre Mgr Bruchési et la presse en 1915. La composition de cette série ainsi que de celle pour les années 1911 à 1916 constitue en soi un autre élément intéressant pour l'étude des libéraux. En effet, on y constate, sans grande surprise, que l'ennemi à abattre est *Le Pays* de Godfroy Langlois. En second lieu, c'est *L'Action* de Fournier qui dérange le plus à Montréal. Il me semble probable que la différence fondamentale, aux yeux des évêques, entre le groupe de Fournier et celui de Langlois, est

que le premier affirme être catholique alors que plusieurs membres du second sont des athées reconnus.

Édouard Montpetit (1881-1954) a été un des collaborateurs notables de *L'Action*. Après des études en France (1907-1910) en tant que premier Boursier du Gouvernement du Québec²⁴, il a connu une brillante carrière comme professeur d'université, directeur de plusieurs associations scientifiques (telle l'ACFAS) et représentant canadien à plusieurs événements internationaux majeurs²⁵. De 1911 à 1913, il y écrit au moins une vingtaine d'articles sous les pseudonymes Robert Monval, Paul Derval et sous son véritable nom²⁶ (cette période correspond à ses premières années d'enseignement à l'École des Hautes Études Commerciales). Il y traite, entre autres choses, de l'urgence de bonnes bibliothèques publiques à Montréal, de l'importance des sciences humaines, de tolérance interculturelle, de culture française moderne. Olivar Asselin nous rapporte que Montpetit tenait à la survie du journal de Fournier. Alors que ce dernier traversait une période difficile (Asselin ne précise pas exactement à quel moment), Montpetit a envoyé un long article à Fournier, signé de son véritable nom, afin d'afficher clairement son soutien à cette publication²⁷. À partir de la fin de 1913, sa collaboration devient rare, mais le directeur de *L'Action* se fait un devoir de tenir ses abonnés au courant des développements de la carrière de Montpetit. En 1915, par exemple, *L'Action* salue avec enthousiasme le lancement de la *Revue Trimestrielle Canadienne* fondée par le directeur de l'École des Hautes Études Commerciales :

Enfin serions-nous sauvés de la *Revue Canadienne*? Enfin les gens intelligents de notre beau pays auraient-ils à se mettre sous la dent autre chose que ce lugubre et grotesque périodique? Voici en effet que vient de faire son apparition à Montréal, sous les auspices de l'Association des Anciens Élèves de Polytechnique, une revue qui sans doute, elle non plus, n'aura rien de particulièrement léger, mais qu'enfin, semble-t-il, l'on pourra sans honte montrer aux étrangers. Nous voulons ici parler de la *Revue Trimestrielle Canadienne*, dont la première livraison, justement sortie des presses, nous arrive par la dernière malle.

²⁴ Notons au passage qu'il se liera d'amitié en France avec Hector Fabre (1834-1910), le grand-père maternel de Thérèse Surveyer, la femme de Fournier.

²⁵ Rodolphe Joubert, *Édouard Montpetit. Raconté par lui-même et dépeint par ses contemporains au fil de la chronique du temps*, Montmagny, Éditions Élysée, 1975, pp. 33-132. Voir aussi l'article dans le *Dictionnaire Beauchemin Canadien*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1968.

²⁶ Francis-J. Audet et Gérard Malchelosse, *Pseudonyme canadiens*, Montréal, G. Ducharme Libraire-éditeur, 1936, p. 178.

²⁷ Rodolphe Joubert, *Édouard Montpetit. Raconté par lui-même et dépeint par ses contemporains au fil de la chronique du temps*. Montmagny, Éditions Élysée, 1975, pp. 381-382.

On trouvera dans cette livraison des articles du plus haut intérêt, signés de MM. Léon Gérin, Édouard Montpetit, Arthur Surveyer, Émile Miller, A. Dollo, Augustin Frigon, etc²⁸.

Mais Fournier porte beaucoup plus qu'un intérêt sympathique et détaché à la carrière de Montpetit. Il voit ce dernier comme un élément central dans un réseau d'individus libéraux qui tentent de limiter le pouvoir de l'épiscopat au Québec. Rodolphe Joubert, le biographe de Montpetit, rapporte qu'en 1915 ce dernier se propose au poste de conservateur de la bibliothèque publique que la Ville de Montréal est à mettre sur pied²⁹. Il est en effet exaspéré des retards que prend continuellement le projet, notamment à cause des manœuvres de Mgr Bruchési, et espère que sa nomination accélérera les démarches. Apprenant ceci, Fournier bondit et écrit un article pour convaincre Montpetit de ne pas accepter la proposition. Voici les raisons qu'il invoque :

Qu'est-ce qui l'en empêcherait? Deux raisons monsieur, deux raisons bien claires et bien péremptoires.

La première en est que le conservateur d'une bibliothèque comme sera celle de Montréal n'en aura pas trop de tout son temps (demandez plutôt à Aegidius Fauteux) [Fournier a précédemment souligné les multiples responsabilités de Montpetit] pour remplir convenablement sa tâche et gagner honnêtement son salaire.

La seconde est plus grave encore. Advenant cette dernière "combinaison" [l'ajout de la responsabilité de conservateur aux nombreuses autres tâches de Montpetit], que se trouverait en effet à faire M. Montpetit? Simplement ceci, qui serait, moyennant un traitement de \$4,000 par année, de prêter son nom à la nomination *réelle*, sous un titre quelconque, du sieur Casimir Hébert, candidat de l'archevêché, à la direction de la future bibliothèque. Le résultat, vous le voyez d'ici. Monseigneur, surtout, lui, le voit bien...³⁰

Fournier suggère plutôt que l'on nomme Hector Garneau à la tête de la bibliothèque. Or, Hector Garneau est, selon les informations d'un collaborateur de *L'Action*, un « historien et homme de lettres » franchement identifié aux réseaux libéraux : « [il] a contre lui ses idées libérales : n'a-t-il pas osé avec M. Louis Gillet dire quelque bien de Voltaire historien, après avoir eu le toupet de rééditer l'Histoire du Canada de son grand-père [François-Xavier Garneau] comme celui-ci l'avait écrite? » Dénonçant le fait que Mgr Bruchési cherche à imposer son candidat à la tête de cette bibliothèque « destinée aux

²⁸ « Pour nous consoler de la "Revue Canadienne". La "Revue Trimestrielle Canadienne". Une remarquable étude de M. Léon Gérin : — L'intérêt sociologique de notre histoire au lendemain de la conquête », *L'Action*, 29 mai 1915.

Il me semble intéressant d'ajouter, toujours dans l'idée d'esquisser le réseau au centre duquel se trouve Fournier, de souligner que le Arthur Surveyer dont il est fait mention dans cette citation ne peut être que le beau-père ou le beau-frère du directeur de *L'Action*. En effet, sa femme Thérèse Surveyer a pour père Arthur Surveyer et pour frères Arthur Surveyer (1878-1961) et Édouard Fabre-Surveyer (1875-1957).

²⁹ Rodolphe Joubert, *Édouard Montpetit. Raconté par lui-même et dépeint par ses contemporains au fil de la chronique du temps*, Montmagny, Éditions Élysée, 1975, p. 54.

³⁰ Jules Fournier, « M. Montpetit n'acceptera pas », *L'Action*, 23 octobre 1915.

Montréalais de toutes croyances, puisqu'elle a été créée avec leur argent », le collaborateur conclut sur une note pessimiste :

Non, non, mon cher Hector, ne vous imaginez pas être nommé parce que votre nomination serait un juste hommage aux lettres et, pour le public, une bonne affaire. Les honnêtes gens de l'Hôtel de Ville savent que Monseigneur — si j'ose dire — "vous a dans le nez"; ils ne manqueront pas cette occasion de mettre au moins la religion dans leurs intérêts. Casimir sera nommé, et Monseigneur ira la bénir, la bibliothèque³¹.

Le pessimisme de ce collaborateur a été contredit par les faits. Les libéraux sociaux du groupe définisseur de Fournier semblent avoir connu ici une victoire notable sur Mgr Bruchési. Hector Garneau fut nommé conservateur de la bibliothèque publique, poste où il demeurera jusqu'en 1930. Aussi, Marcel Dugas fut nommé bibliothécaire adjoint de la Ville de Montréal en 1917³².

Ferdinand Paradis (1873-1949) est un des piliers de *L'Action*. Mes recherches sommaires ne m'ont pas permis de trouver beaucoup d'informations biographiques sur cet individu. Dans le *Petit Jean*, on apprend qu'il était industriel et journaliste. Il a été maire de Lac-au-Saumon de 1928 à 1933 et député de l'Union Nationale de 1936 à 1939 (dans l'aile libérale du parti?). Du numéro 2 de *L'Action* où il déplore la faiblesse de l'enseignement scientifique au Québec et exige l'instauration d'Écoles normales supérieures³³ au numéro 244 (mars 1916, quelques semaines avant la fermeture du journal) où il défend les thèses féministes de l'époque, sa présence est incontournable. Voici d'ailleurs les principaux passages de cet article où il défend l'idée que l'octroi du droit de vote aux femmes est inéluctable et sera une cause de régénération de la société. Cet article illustre bien le partis pris libéral-social de *L'Action*.

Dans un premier temps, il dénonce les idées

[...] préhistoriques que l'on sert infatigablement aux femmes pour les faire consentir de bon gré à un rôle effacé et endormir leur velléité d'émancipation : la femme gardienne du foyer, inspiratrice des plus nobles desseins de l'homme, faiblesse sur quoi s'appuie la force de son compagnon de vie; la femme à qui un ordre providentiel a assigné la tâche sublime de la première éducation de l'enfant; la femme, fleur délicate que ne doit point flétrir le contact des tristes réalités de la politique [...]

D'abord, il n'est pas donné à toutes les femmes, en eussent-elles toutes le désir, d'être la gardienne d'un foyer [...]; c'est un abus de langage qui confine à la mauvaise foi que de les représenter uniquement occupées à des tâches familiales. De par le mécanisme de la vie moderne, une notable proportion d'entre elles dépensent leur activité loin du foyer dans des emplois autrefois tenus par des hommes. Il n'est au pouvoir de personne d'empêcher cette proportion de croître chaque jour; du seul

³¹ Zizi panpan, « Le bibliothécaire », *L'Action*, 2 octobre 1915. Zizi panpan est un autre collaborateur régulier de *L'Action*. Je n'ai cependant pas trouvé son véritable nom.

³² Informations recueillies dans le *Dictionnaire Beauchemin Canadien*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1968.

³³ Ferdinand Paradis, « Notre enseignement scientifique », *L'Action*, 11 avril 1911.

fait de la grande guerre actuelle elle s'augmentera considérablement. Faisant le même travail que l'homme, ayant à faire face aux mêmes difficultés, pourquoi la femme serait-elle traitée différemment? Pourquoi n'userait-elle pas à l'égal de son émule masculin de ce moyen de défense et de conquête que constitue le bulletin de vote?

Armée du droit de vote, les femmes forceraient la société à réviser son cadre légal :

Par exemple, nos lois touchant les effets civils du mariage sont désuètes; impossible de se le dissimuler. Reproduites du Code Napoléon qui les tenait du vieux droit français, elles s'adaptent exactement à une société à formation communautaire, mais ne nous conviennent plus toutes parce que le contact des Anglo-Saxons et certaines autres circonstances de [mot illisible] ont fait de nous déjà depuis longtemps des particularistes. [S]i l'on se résout à y porter une main réputée sacrilège, c'est avec tant de circonspection et de sainte frayeur que les intéressées n'ont guère lieu de se montrer satisfaites du résultat. C'est à tel point que d'aucuns, qui ne sont pas les premiers venus, ont fini par se persuader que la femme mariée n'aura de chance d'être traitée avec équité qu'après avoir conquis l'égalité politique. On n'est jamais si bien servi que par soi-même. Le jour où, fortes de leurs griefs, les femmes mettront la main à la pâte en prenant part avec parfaite connaissance de cause aux délibérations d'un comité de législation, on sera bien forcé de rompre une bonne fois avec la routine [...].

Nos lois ne sont pas tellement parfaites ni tellement complètes qu'il n'y ait plus rien à y ajouter ou à y changer. Il en est qui suintent à chaque ligne l'égoïsme capitaliste et l'esprit bourgeois des majorités. Les repus d'argent et de privilèges y ont ineffablement laissé leur marque de fabrique. D'autres, plus sortables, ne sont pas appliquées ou ne le sont que dans la mesure où elles ne contrarient pas certains intérêts. On risque en lui rappelant de passer pour socialiste, mais peu importe. *L'Action Catholique* peut-elle jurer que le jour où, pour parer à l'avènement du socialisme ou entreprendre enfin de réparer toutes ces iniquités sociales, le concours de femmes armées de leur bulletin de vote ne sera pas précieux, sinon indispensable?

Après avoir donné plusieurs exemples de régénération sociale par l'adoption de législation sociale en Finlande, en Nouvelle-Zélande et dans certains États américains où les femmes jouissent des mêmes droits politiques que les hommes, Paradis conclut :

Le mouvement suffragiste n'a pas un long passé, son histoire tient en un tout petit nombre de décades; mais il a pour lui l'avenir, que cela plaise ou non à *L'Action Catholique*. En attendant, je ne vois nullement ce qui pousse cette feuille à soulever contre la doctrine catholique, qu'elle prétend interpréter, l'animosité de cette force grossissante avec laquelle il faudra bientôt compter.

Il est bon qu'ils le sachent — et ceci ne s'adresse pas seulement à *L'Action Catholique* (née *Sociale*) — ceux qui chez nous parlent du mouvement suffragiste pour en faire un épouvantail donnent en général l'impression de ne pas connaître le premier mot de ce sur quoi ils portent un jugement sans appel. Avec l'aide généreuse de leurs préjugés, ils se sont complaisamment formé une vue toute subjective; tout à cette contemplation leur regard ne plonge pas au-delà. Ils devraient bien changer de ton et varier quelque peu leurs arguments, s'ils tiennent à leur réputation d'homme sérieux³⁴.

Risquer « de passer pour socialiste », le directeur de *L'Action* n'a pas hésité à le faire à quelques reprises. Sans parler de ses réflexions personnelles sur la distribution des richesses (auxquelles je m'attarderai en section 2 de ce chapitre), il me paraît important de souligner que Fournier a reproduit dans son journal des textes ou des apologies de certains

auteurs socialistes français. Par exemple, le lecteur de *L'Action* retrouve périodiquement Jaurès³⁵. L'hebdomadaire de Fournier est, avec *Le Pays*, un des journaux au Québec où le célèbre orateur socialiste français est mis à l'honneur³⁶. Aussi, Péguy, dont le socialisme est toutefois intégré dans un nationalisme très mystique, est à l'honneur, surtout après sa mort au front³⁷.

Un autre collaborateur incontournable de *L'Action* est Joseph Baril. Il fait partie de l'équipe rédactionnelle pendant toute la durée de vie du journal et y procure un très grand nombre d'articles. Il signe aussi des articles sous les pseudonymes Corinne Sarcey et Paul Loti³⁸. Joseph Baril se préoccupe de l'amélioration du système d'éducation québécois. Il exige des écoles normales supérieures³⁹ et se félicite de ce que de plus en plus de jeunes auteurs ayant fait des études universitaires publient des livres scientifiquement valables⁴⁰. À l'image de Fournier, il est un ardent amoureux de la culture française contemporaine et souhaite qu'elle soit plus connue au Québec en ce début de siècle. Malgré le peu d'années dont il a disposé pour conquérir ses lettres de noblesse (la maladie puis la mort l'ont frappé en pleine jeunesse), ses contemporains s'accordent pour lui donner une intelligence vive, une curiosité dans tous les domaines (il a étudié les sciences, le droit et était féru de littérature française) ainsi qu'un grand talent littéraire⁴¹.

Arthur Beauchesne (1876-1958) a signé beaucoup d'articles entre 1911 et 1913. Ses préoccupations me sont apparues surtout nationalistes. Il est intéressant de noter qu'il est associé à la naissance de l'aile libérale de la coalition nationaliste, par une collaboration aux *Débats*, ainsi qu'aux libéraux radicaux en tant qu'un des membres fondateurs de la Ligue d'enseignement⁴². Avocat pendant ces années, il a par la suite connu une carrière comme conseiller juridique pour différents ministères provinciaux et fédéraux, avant de devenir greffier de la Chambre des communes de 1925 à 1949. Il a été président de la

³⁴ Ferdinand Paradis, « Pour les femmes », *L'Action*, 18 mars 1916. Fournier n'a jamais lui-même défendu les thèses féministes, mais il dénonce le fait que certains individus dans la presse catholique voient en la femme la source du mal. Voir Jules Fournier, « Gardez ça pour d'autres », *L'Action*, 27 mai 1911.

³⁵ Voir les numéros du 7 juin 1913, 11 septembre 1915, 26 février 1916 et 1^{er} avril 1916.

³⁶ Patrice Dutil, *L'Avocat du diable...*, p. 237.

³⁷ Voir les quatre numéros du mois d'octobre 1915 et celui du 4 mars 1916.

³⁸ Francis-J. Audet et Gérard Malchelosse. *Pseudonymes canadiens*. Montréal, G. Ducharme Libraire-éditeur, 1936, p. 148.

³⁹ Joseph Baril, « C'est assez parlé : Maintenant, agissons. Il nous faut des Écoles Normales Supérieures. Un projet — Des suggestions », *L'Action*, 13 juillet 1912.

⁴⁰ *L'Action* du 20 juillet 1912.

⁴¹ Édouard Montpetit, *Souvenir II. Vous avez la parole*, Montréal, Éditions Chanteclerc, 1949, pp. 157-173.

⁴² Hélène Pelletier-Baillargeon, *Olivar Asselin...*, p. 349.

section française de la Société Royale en 1931, puis secrétaire général de cette même société en 1936⁴³.

De 1913 à 1916, un individu connu sous le pseudonyme D'Argenson est très présent dans l'hebdomadaire de Fournier. Il y signe, entre autres, plusieurs articles où il demande à ses concitoyens de respecter les Juifs. Selon lui, les Juifs sont un exemple de survivance et de développement culturel d'une minorité dans un environnement difficile.

Comme l'a déjà démontré Annette Hayward, Marcel Dugas (1883-1947), du groupe littéraire des exotiques, joue un rôle majeur à *L'Action*⁴⁴. Il signe souvent sous le nom de plume Marcel Henry. Il en est, avec Fournier, le critique littéraire principal. Ensemble, ils mènent la lutte pour une modernisation de la littérature canadienne-française. Du même groupe littéraire, Larocque de Rocquebrune (1889-1978) collabore régulièrement à *L'Action* en 1915 et 1916.

1.2.3. Les lecteurs de *L'Action*

Avant de terminer ce court survol de *L'Action*, il est intéressant de se demander quelles étaient les caractéristiques socioéconomiques de ses lecteurs. D'une part, le tirage restreint, les thèmes abordés (analyse sociale, politique et économique, littérature contemporaine), l'absence totale de sports ou de nouvelles spectaculaires donnent un caractère nettement élitiste à cette publication. D'ailleurs, le ton de certains articles de Fournier lui-même laisse clairement entendre qu'il s'adresse à un petit groupe de gens qui ont du sens civique, de la culture et de l'honnêteté une très haute conception :

Les Canadiens français, la chose est notoire, sont gens à s'entendre sur bien peu de sujets (ce n'est d'ailleurs pas un reproche que je leur fais). [...] Il n'est qu'un point, à ma connaissance, sur lequel ils aient, depuis quelque temps déjà, fait l'unanimité — c'est la corruption presque universelle de leurs gouvernants et l'effroyable abaissement de leur vie publique. [...]

[...] M. Bourassa nous posait gravement cette question selon moi un peu naïve : *Comment se peut-il que des hommes aussi honnêtes dans la vie privée, que le sont les Canadiens français, soient aussi corrompus dans la vie publique?*

Point en effet n'est besoin, pour expliquer la malhonnêteté de nos députés ou échevins, commissaires d'écoles ou syndics de paroisse, de leur supposer la conception d'une "double morale". Nos gens ne sont pas si compliqués, et c'est chercher midi à quatorze heures que de leur prêter ces subtiles distinctions. S'ils se conduisent comme des fripons dans la vie publique, c'est tout simplement qu'ils se conduisent comme des fripons dans la vie privée, et voilà tout.

Depuis l'honnête *habitant* qui vous vend le gros prix un sac de pomme de terre additionné de cailloux jusqu'au notaire de confiance qui se fait avec votre argent, prêté à 5 p.c., une commission de 3, [...]

⁴³ *Dictionnaire Beauchemin Canadien*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1968.

⁴⁴ Annette Hayward, « La littérature de la modernité et le libéralisme nationaliste au Québec entre 1899 et 1916 », p. 182. Dans Yvan Lamonde et al, *Combats libéraux...*

dans quel état, dans quel métier, dans quelle profession, je vous prie, ne trouvez-vous pas le Vol florissant et prospère, à tous les degrés de l'échelle?
 [Ceci est tout aussi vrai pour les médecins :] une très forte proportion d'entre eux (probablement plus du tiers) ne sont aujourd'hui que de vulgaires commerçants, et, qui pis est, des commerçants malhonnêtes, uniquement appliqués à voler leurs clients⁴⁵.

Qui plus est, l'opposition constante de ce journal aux évêques et les critiques fréquentes qu'on peut y lire sur les collèges classiques ont certainement fermé les portes de ces établissements à cette publication. Ainsi, à l'opposé du *Devoir* ou du *Nationaliste* de 1904-1909, son auditoire chez les jeunes de l'élite traditionnelle, celle qui passe par les collèges classiques, a pu être restreint. Fournier nous dit à quelques reprises que les médecins sont nombreux parmi ses abonnés⁴⁶. Afin de pousser plus loin cette enquête, il faudrait faire une analyse détaillée des lettres des lecteurs et des compagnies qui achètent de l'espace publicitaire à *L'Action*.

2. Revalorisation du paradigme libéral et attaque des traditionalistes

Le libéralisme repose en premier lieu sur l'autonomie de conscience de l'individu, valeur primordiale pondérée par celles (i) d'égalité en dignité des humains et (ii) de tolérance de la différence culturelle et religieuse. Le paradigme libéral, chez Fournier, avait été sérieusement mis en question dans la période 1909-1910. Il le réaffirme avec force entre 1911 et 1917. Dans son cas, cette réaffirmation du paradigme libéral se fait en conjonction avec la promotion d'un catholicisme tolérant et ouvert à la modernité. Cette forme de catholicisme, qu'on pourrait appeler l'humanisme catholique, est développée et diffusée par des institutions et des intellectuels en France⁴⁷. Cette affirmation du paradigme libéral pousse Fournier à affronter fréquemment l'Église canadienne-française qui, par ses différentes institutions sociales entend assurer un leadership social et politique inacceptable dans une perspective libérale (voir le point (v) de la discussion sur libéralisme *versus* nationalisme). La confrontation perpétuelle avec l'Église et ses différentes institutions est

⁴⁵ Jules Fournier, « Race de voleurs », *L'Action*, 27 février 1915. La suite de l'article, fort intéressante, est une dénonciation du commerce florissant au Québec des *tonifiants*, *recalcificateurs* et autres décoctions miraculeuses vendues à fort prix dans les pharmacies et souvent cautionnées, voire fabriquées par des médecins.

⁴⁶ Jules Fournier, « Un satyre », *L'Action*, 12 juillet 1913.

⁴⁷ L'humanisme catholique affirme la valeur irremplaçable et la dignité de tous les hommes, d'où le respect qui leur est dû, peu importe leur origine nationale ou la religion qu'ils pratiquent. Pour connaître les intellectuels humanistes catholiques auxquels se réfère Fournier, voir l'article du 16 mai 1914 : « Un homme qui n'est pas en odeur de sainteté ».

une caractéristique incontournable de l'action idéologique de Jules Fournier de 1911 à 1917.

Dans l'affaire des procès de Juifs en Russie, que nous verrons dans quelques pages, comme en bien d'autres, les notions de soumission, de respect, voire même de simple politesse pour les porte-parole de l'Église sont absentes du journal de Fournier. En 1913, on retrouve par exemple la reproduction d'un graphique qui illustre le « parcours » des âmes humaines entre la terre, le ciel, le purgatoire, l'enfer, etc. Ce graphique est l'oeuvre de Mgr Gauthier, de l'Ontario. Le commentaire de *L'Action* accompagnant la reproduction est sans équivoque : « Comme quoi tous les aliénés ne sont pas encore dans les maisons de santé⁴⁸ ». Le seul représentant de l'Église envers qui il garde un ton révérencieux est le pape. Encore est-il intéressant de noter que le pape dont il dit s'inspirer est Léon XIII qui est mort 8 ans avant la création de *L'Action*! De celui-ci, il retient en particulier les deux conseils suivants :

- La première loi de l'histoire, c'est de ne pas mentir; la seconde, c'est de ne pas craindre de dire la vérité.
- Publiez les archives du Vatican, tout ce qui a de la valeur historique, que cela jette du crédit ou du discrédit sur les autorités ecclésiastiques. Si les Évangiles avaient été écrits de nos jours, on justifierait le revirement de saint Pierre et on passerait sous silence la trahison de Judas pour ne pas offenser la dignité des apôtres⁴⁹.

Le cas de Jules Fournier démontre qu'il y avait plusieurs manières d'être catholique au Québec en ce début de siècle et donc que le traditionalisme catholique n'est qu'une interprétation possible *parmi d'autres* de la spiritualité catholique. Enfin, cela démontre aussi qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre le paradigme libéral et une certaine forme de catholicisme.

2.1. La primauté de l'autonomie de conscience du citoyen sur toute autre forme d'autorité morale

Selon Fournier, les débats politiques qui agitent la société canadienne doivent être résolus d'abord et avant tout par l'action libre des citoyens au sein des institutions politiques canadiennes. Ainsi, il marque son vif désaccord avec l'épiscopat qui, au début

⁴⁸ *L'Action*, 8 mars 1913.

⁴⁹ Jules Fournier, « Comment on prépare un schisme. Les scandales de l'évêché de Portland. Texte d'un mémoire secret adressé à Rome par un groupe de prêtres franco-américains », *L'Action*, 10 juin 1911.

de la Première Guerre mondiale, énonce, dans un mandement, l'obligation des Canadiens français de participer à l'effort de guerre britannique :

Nous avons ainsi l'épiscopat qui, au nom des catholiques, offre [la participation des Canadiens français à l'effort de guerre anglais], et le représentant autorisé du souverain qui, au nom du gouvernement anglais, accepte.

Sans doute il ne faudrait pas exagérer l'importance d'avances faites par nos évêques en matière purement politique. L'attitude de l'épiscopat n'en prendra pas moins un caractère d'extrême gravité, [sic] si, comme on nous l'a laissé entendre, la presse se voit refuser le droit de la discuter.

Nous ne voulons pas mettre en doute les motifs qui ont inspiré cette attitude. D'innombrables évêques, au cours de l'histoire, se sont trompés en matière politique, depuis le pourceau mitré qui vendit sainte Jeanne d'Arc aux Anglais, jusqu'aux serviles prélats concordataires du troisième Empire, en passant par ceux qui trafiquèrent des libertés irlandaises avec lord Castlereagh en 1800. [...]

Par respect pour une liberté d'opinion sans laquelle il n'y a pas de gouvernement possible en pays britannique, mais aussi dans l'intérêt de l'Église, nos évêques ne devraient-ils pas corriger leur mandement en ce qu'il a d'excessif? Pour le moment, il n'y a rien à craindre. Pour le moment, ils seront probablement applaudis s'ils prennent, contre les journaux qui ont le courage de les contredire en matière politique, les sanctions de rigueur que réclame la racaille des politiciens. Mais dans cinq ans, dans dix ans, quand le Canadien, écrasé d'impôts, commencera à maudire l'impérialisme militaire comme un fléau, qu'y gagneront-ils à ce qu'on dise que, sans égard à l'intérêt national ni à la liberté de conscience, ce furent eux qui érigèrent cette infâme doctrine en dogme intangible?⁵⁰

Dans un autre article, il critique l'Église pour sa conception très conservatrice de l'autorité et du respect qui lui est dû. Il dénonce l'utilisation des textes « de saint Paul tel qu'interprété dans la province de Québec », où les catholiques devraient se soumettre docilement à toute forme de pouvoir, le pouvoir étant une émanation directe de Dieu :

Mgr Lartigue, lorsqu'il s'autorisait de cette parole de saint Paul pour prêcher la soumission à un régime que lord Durham — lord Durham lui-même, songez-y — devait l'année suivante dénoncer comme l'un des plus odieux qui eussent jamais pesé sur un peuple, Mgr Lartigue avait sans doute sa façon à lui d'interpréter la parole de l'Apôtre. Façon qui permet, on le remarquera, de justifier au nom de l'Évangile à peu près n'importe quelle tyrannie, et façon qui est tout à fait, présentement encore, celle de l'*Action sociale* et de ses patrons. [...]

En d'autres mots encore, Bismark a tort de dire que « la force prime le droit », ce pour quoi il est si fréquemment et si justement flétri du haut des chaires de vérité. Pour être dans le vrai, il aurait dû dire, non pas que la force prime le droit, mais que « la force, c'est le droit ». Car, a dit saint Paul, *il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu*.

Et voilà ce qu'une multitude de faibles d'esprit pourront sans doute se dire chaque jour en lisant l'*Action sociale*⁵¹.

Pour comprendre la portée de cet article, il faut ici mentionner que, pour Fournier, l'*Action sociale* est le porte-parole de l'archevêché de Québec⁵².

Cette perspective libérale de la société heurte de plein fouet la conception de la bonne gestion de la société des traditionalistes. D'une part, la société n'y est pas présentée

⁵⁰ La direction de *L'Action*, « Nos droits de citoyens », *L'Action*, 24 octobre 1914.

⁵¹ Fournier, Jules, « De Mgr Lartigue à Benoît XV », *L'Action*, 31 octobre 1914.

⁵² Fournier, Jules, « Campagne criminelle », *L'Action*, 1^{er} novembre 1913

comme un ensemble de corps sociaux imbriqués les uns dans les autres. D'autre part, l'Église, la plus importante des institutions sociales dans la perspective traditionaliste catholique, ne jouit, outre son autorité spirituelle, que d'une autorité sociale ou politique très limitée.

2.2. L'intolérance de la presse catholique

En novembre 1912, le directeur de *L'Action* prend la défense de Marcel Dugas (*alias* Marcel Henry, un membre très actif du groupe littéraire des *exotiques* et le critique littéraire le plus important de *L'Action*) qui a été attaqué par *L'Action sociale*. En effet, un rédacteur de *L'Action sociale* affirme que la religion est un objet de moquerie pour Marcel Dugas. Rien n'est plus faux, clame Jules Fournier : *L'Action sociale* a inventé ceci en juxtaposant hors contexte deux phrases de Marcel Dugas. Si les rédacteurs de *L'Action sociale* ont fait cette supercherie, c'est qu'ils ne peuvent supporter la critique du roman *Au large de l'écueil* faite par Marcel Dugas. Ce dernier, au nom d'un catholicisme ouvert d'esprit et pacifiste, critique sévèrement le catholicisme sectaire et bigot érigé en exemple tout au long de ce roman. Furieux qu'on puisse ainsi déformer la vérité pour défendre un catholicisme ultra-conservateur, Fournier conclut :

Ces gens-là, malgré tous les masques qu'ils pourront prendre et toutes les bénédictions qu'ils pourront extorquer, sont des misérables. Ils déshonoreront l'Église s'il était au pouvoir de quelqu'un de jamais déshonorer l'Église. Ils méritent purement et simplement des coups de bâton. Rédacteurs de *L'Action sociale* tant qu'on voudra et prêtres tant qu'on voudra, ils n'en sont pas moins des menteurs, des faussaires et enfin, et pour tout dire, de sales individus.⁵³

À partir de la fin de 1913, la nécessité de la tolérance pour le fonctionnement harmonieux d'une société est affirmée avec force. C'est à ce moment qu'il entreprend une série d'articles pour dénoncer l'antisémitisme. Selon les informations rapportées par Fournier, on parle alors beaucoup des juifs dans la presse catholique canadienne-française. Cet intérêt est suscité par un procès tenu à Kiev en Russie, où un Juif est accusé de « meurtre rituel » (l'assassinat d'un enfant chrétien dans le cadre d'une supposée cérémonie juive). Le premier de ces articles s'intitule « Campagne criminelle » et est une réaction aux articles de *L'Action sociale* traitant de cette affaire⁵⁴. Cet article est un des plus longs qu'il ait jamais écrits. En voici plusieurs passages importants :

⁵³ Fournier, Jules, « Une infamie », *L'Action*, 9 novembre 1912.

⁵⁴ Fournier, Jules, « Campagne criminelle », *L'Action*, 1^{er} novembre 1913.

Quoi qu'en puissent penser les pessimistes, le monde pourtant progresse. Disons-le à l'honneur de notre époque, la croyance au meurtre rituel [chez les juifs] semble avoir fait son temps. C'est en vain, croyons-nous, qu'on en chercherait trace aujourd'hui chez aucun peuple chrétien, sauf en Russie... et dans la Province de Québec⁵⁵ [...]

L'Action sociale, on le sait du reste, et de reste, est un journal antisémite. Elle a voué à la race juive une haine sauvage et sans limite, une vraie haine de dévot. [...] [C]'est Israël tout entier. Ce sont tous les juifs sans exception qu'il livre à l'exécration publique [...].

Or, si les juifs sont aujourd'hui si distants des chrétiens et qu'ils s'intègrent si peu à leurs sociétés, c'est à cause des chrétiens eux-mêmes (Fournier s'affiche toujours en tant que chrétien) :

par notre intolérance, [nous] les avons faits ce qu'ils sont, et nous souffrons malgré nous de les sentir si différents de ce que nous sommes. [...]

Comment s'étonner, dans ces conditions, du fait qu'ils ne s'assimilent pas facilement :

[s]'il est vrai [...] que jusqu'à des temps récents ils ont été traités à peu près partout comme des chiens ou pis que des chiens? M. l'abbé d'Amour leur reproche de ne pas se fondre : mais avec qui, se fondre? Avec les rédacteurs de *L'Action sociale* peut-être? [...]

De quelque prétexte qu'il tente de se couvrir, l'antisémitisme est essentiellement et en son fond une doctrine barbare, une doctrine inhumaine. Avec ce large et généreux esprit qui trente ans durant resta devant le monde le représentant le plus autorisé de la pensée française, avec Ferdinand Brunetière, nous ne pouvons voir [...] dans l'antisémitisme « qu'une des formes les plus aiguës de l'intolérance contemporaine. » Pour nous, comme pour l'auteur des *Lettres sur Renan*, l'antisémitisme est une des théories les plus « fausses », les plus « dangereuses » et les moins « chrétiennes » qui aient jamais divisé les hommes.

Plus que l'antisémitisme, c'est aussi la « théories des races » — selon laquelle l'humanité se divise en races dont les succès sont déterminés génétiquement, concurrentes entre elles, et toutes destinées à connaître successivement et inéluctablement une période de croissance, d'apogée et de déclin — que Jules Fournier rejette, par la parole de Ferdinand Brunetière. Si les peuples de la terre sont différents et qu'ils s'affrontent, cela découle de la condition d'êtres imparfaits des hommes. Le christianisme est apparu sur la terre pour diminuer ces différences et, potentiellement, les abolir.

Dénonçant la croyance au « complot juif mondial » qui est présenté dans *L'Action sociale*, Fournier fait les commentaires suivants :

⁵⁵ Il est intéressant de noter que deux ans auparavant (*Le Pays*, 26 août 1911), Godfroy Langlois avait lui aussi fait le rapprochement entre le Québec et la Russie pour dénoncer une autre attitude réactionnaire, celle d'empêcher un candidat d'exposer ses thèses socialistes: « Le socialisme est une doctrine politique et économique qui est partout librement discutée, excepté en Russie et dans la Province de Québec. En Russie, c'est admis, on ne pratique que la servitude. Mais chez nous, sous le régime démocratique, il faut qu'on ait de médiocres notions de la liberté d'opinion et qu'on ait peur des idées pour empêcher un homme d'expliquer à ses concitoyens ce que c'est que le socialisme ». Tiré de Patrice Dutil, *L'Avocat du diable...*, p. 239.

Le public qui lit ces choses incroyables sait qu'elles sont écrites par un prêtre. La feuille qui les publie est l'organe reconnu de l'archevêché de Québec.

Or *L'Action sociale* est un journal de 25 000 abonnés, de 60 000 lecteurs. Mesurez, si vous le pouvez, l'influence de pareils articles sur ces 60 000 lecteurs, pour la plupart d'intelligence inférieure, d'instruction médiocre, et qui ne sont d'avance que trop portés, tant par instinct de race que par fanatisme religieux, à maudire le juif et à le malmener...

Il conclut ainsi :

C'est ainsi qu'en l'an de grâce 1913, dans notre chrétienne province de Québec, des hommes ne rougissent pas de fomenter au grand jour les pires haines qui aient jamais désolé l'humanité en ameutant contre une petite et paisible minorité, par fanatisme religieux, la partie la plus ignorante et la plus brutale de notre population.

M. d'Amour nous répondra peut-être que *L'Action sociale* est l'organe de l'archevêché de Québec et qu'il n'est lui-même, dans toute cette campagne, qu'un instrument.

Ce n'est pas ce qui nous empêchera de constater, pour une fois au moins, que c'est là une besogne criminelle, et que celui qui l'exécute est un être dangereux pour la société.

La semaine suivante, il attaque avec ironie Armand Lavergne pour ses propos envers les Juifs⁵⁶. Ce dernier trouve que l'article « Campagne criminelle » déforme les « faits » en faveurs des Juifs dans le procès de Kiev. Aussi, il trouve l'immigration juive au Canada néfaste et dit s'inspirer en cela des articles sur l'immigration écrit par Fournier (sous le pseudonyme Pierre Beaudry) entre 1906 et 1909. Enfin, il reproche aux Juifs, à travers un échange de lettres dans les journaux avec un Juif montréalais dénommé Louis Fitch, d'être ingrats envers les leaders nationalistes, à savoir lui-même et Henri Bourassa. En effet, Lavergne clame que, en 1905, ils ont rendu service aux Juifs en poussant l'adoption aux Communes d'une loi qui permet de travailler le dimanche.

La première affirmation semble ridicule aux yeux de Fournier :

Pourquoi nous reprocherait-on de protester contre les effroyables fanatiques qui tentent de ressusciter aujourd'hui, non pas contre un seul individu, mais contre la race tout entière à laquelle il appartient, cette fable absurde et infernale, dénoncée déjà dans le passé par tant de papes, d'évêques et de docteurs [...] par toutes les sociétés savantes des deux mondes?

La deuxième affirmation l'oblige à clarifier sa pensée sur l'immigration. Rappelons que, entre 1906 et 1909, celle-ci évolue sensiblement. Dans un premier temps, il est vrai que ses propos sur le « complot de l'immigration » sont parfois teintés de xénophobie même s'il est aussi vrai qu'il ne s'attaque à aucun groupe ethnique en particulier. Dans un second temps, les insinuations xénophobes s'atténuent et il préfère mettre l'accent sur l'exploitation économique des immigrants, du paiement de leur billet de bateau jusqu'aux conditions de travail épouvantables auxquelles ils devront se plier pendant plusieurs mois à

cause de contrats signés dès avant leur départ d'Europe. Voici donc sa réaction à l'interprétation qu'Armand Lavergne fait de ses articles de 1906-1909 :

Au surplus, j'ai toujours pensé pour ma part [...] que autant nous devons nous forcer d'éloigner de nous les immigrants (j'entends dans une certaine mesure), autant nous devons, *une fois qu'ils sont chez nous*, les traiter tout au moins avec humanité, si nous voulons, selon l'expression reçue, les « assimiler » sans trop de peine; si nous ne voulons pas que, comme les juifs en Russie et pour la même cause, ils restent à tout jamais, du fait de notre intolérance, de véritables étrangers parmi nous⁵⁷.

Quant à l'ingratitude des Juifs envers Armand Lavergne et Henri Bourassa vers 1905, elle s'explique facilement selon lui : à la même époque Henri Bourassa avait fait « un discours violemment antisémite prononcé au parlement [fédéral] sur le sujet des massacres en Russie ». Voilà ce que reprochèrent alors les leaders juifs aux chefs nationalistes.

En bout de ligne, les positions d'Armand Lavergne ne tiennent à aucune connaissance rationnelle, mais simplement à des sentiments d'intolérance :

Il reste que le principal tort de M. Fitch en cette affaire est encore de s'appeler Fitch. Supposez qu'au lieu de s'appeler Fitch il s'appelle comme n'importe quel bon Québécois⁵⁸ de notre connaissance, le directeur du *Franc parler* [Armand Lavergne] n'aurait plus rien à dire.

Et il est vrai que ce nom de Fitch, comme dirait M. Lavergne, sonne fitchrement mal en français [Lavergne avait fait ce jeu de mots dans sa lettre à Fitch]. Il est vrai aussi que tout le monde ne peut pas s'appeler Armand Lavergne ou Jules Fournier et il faut avouer que c'est bien dommage. [...]

Dirons-nous enfin à M. Lavergne que nous ne nous dissimulons nullement combien notre présente attitude, dans cette affaire des juifs, peut sembler inélégante et vulgaire aux yeux des raffinés? Défendre les Juifs, parler contre le moyen-âge, fi! quelle horreur pour un esprit distingué! Mais, que voulez-vous, n'est pas « vieille France » qui veut, hélas!

D'ailleurs, pour finir sur un mot que M. Lavergne ne pourra manquer de trouver très spirituel... d'ailleurs, être « vieille France » ou non, au fond, moi, vous savez, je m'en fitch.

Il est fort probable que les articles d'Armand Lavergne et la réaction très virulente de Fournier aient sonné le glas de la vieille amitié qui les unissait. En effet, je n'ai plus trouvé de correspondance entre l'un et l'autre à partir de 1913⁵⁹. De plus, Armand Lavergne ne collaborera plus à *L'Action* après 1913. Enfin, on apprend, par une lettre d'Armand

⁵⁶ Jules Fournier, « M. Armand Lavergne et les juifs », *L'Action*, 8 novembre 1913.

⁵⁷ Il est important de souligner ici que le libéral le plus tolérant ne prône jamais une immigration massive et sans mesures d'insertion sociale en son pays, deux reproches que fait Fournier aux politiques d'immigration du Canada en ce début de siècle. En effet, l'autonomie de conscience que chérit d'abord et avant tout le libéral dépend d'une certaine forme d'harmonie sociale. Cette dernière dépend à son tour de l'intériorisation par *la vaste majorité* des membres de la société des valeurs et des pratiques sociales propres au pays d'accueil. Un libéral canadien du début du siècle peut ainsi exiger en parfaite cohérence avec son idéologie que l'immigration soit contenue en deçà de certains quotas et que les nouveaux arrivants soient instruits des pratiques politiques, juridiques et économiques du Dominion.

⁵⁸ Fournier utilise la graphie *québécois* pour désigner les habitants de la région de la ville de Québec.

⁵⁹ Je n'ai pas fait mention jusqu'à maintenant de cette correspondance car elle est peu intéressante du point de vue de l'histoire intellectuelle. Leurs échanges épistolaires sont brefs, empreints d'humour et émaillés de taquineries et n'abordent aucun sujet en profondeur.

Lavergne à *L'Action*, que celui-ci n'a plus reçu le journal de Fournier après ses attaques contre M. Fitch. Le directeur de *L'Action* aurait-il décidé que Lavergne ne méritait plus de recevoir son journal? Cette rupture personnelle serait un élément de plus confirmant la séparation de la coalition nationaliste entre libéraux d'une part et traditionalistes de l'autre.

Le directeur de *L'Action* continuera de dénoncer les articles antisémites des journaux catholiques canadiens-français dans la seconde moitié du mois de novembre 1913. Plusieurs numéros de ce mois contiennent des réflexions de penseurs catholiques ou d'articles de journaux français qui dénoncent l'antisémitisme⁶⁰. La campagne de Fournier semble avoir eu des échos importants, surtout dans la communauté montréalaise. Lorsqu'il se présentera comme échevin l'année suivante, le *Montreal Gazette* le soulignera : « His moral courage has more than once asserted itself in no uncertain manner. One of his latest journalistic deeds has been to come out in defense of the Jews against *L'Action sociale* and other papers in the Beyliss affair »⁶¹.

Il est important de rappeler que cette dénonciation de l'antisémitisme et de l'intolérance se fait autant au nom du catholicisme que du libéralisme. Mais le catholicisme de Fournier, c'est d'abord et avant tout la liberté de conscience du fidèle face au monde et à l'Église. En cela, il suit l'exemple de nombreux penseurs catholiques qui ont été particulièrement indépendants et critiques face à l'Église. Paradoxalement, un de ses modèles d'indépendance d'esprit face à la hiérarchie catholique est le journaliste ultramontain Louis Veuillot⁶².

2.3. Désuétude du système d'éducation contrôlé par le clergé

Autonomie de conscience, tolérance, culture savante, ces notions clefs du libéralisme se transmettent aux individus, dans les sociétés occidentales du XX^e siècle, en bonne partie par le système d'éducation. Fournier, en tant qu'intellectuel, ne pouvait éviter de s'aventurer sur ce champ de bataille décisif pour l'avenir de toute société. Ici comme ailleurs, sa perspective libérale le fera se mesurer aux traditionalistes. Cependant, il faut rappeler ici que Fournier, en intellectuel qui colle de très près à l'actualité, ne systématise

⁶⁰ Jules Fournier, « La « bonne presse » et la question du meurtre rituel », *L'Action*, 15 novembre 1913.

⁶¹ Extrait de la Gazette, avril 1914, reproduit dans *L'Action*, 25 décembre 1915.

⁶² s.a. « S'il est permis à un catholique de se moquer des choses risibles. Quelques opinions. » *L'Action*, 27 septembre 1913. Il est arrivé à quelques reprises à Fournier de citer Louis Veuillot dans son journal. Les extraits qu'il y met défendent le droit d'un journal de critiquer et de polémiquer. Voir par exemple la première page du *Nationaliste* du 20 septembre 1909.

pas plus sa réflexion sur l'éducation qu'il ne l'a fait pour d'autres problèmes de sa société. Néanmoins, les articles dans *L'Action* consacrés à ce sujet de 1912 à 1917 frappent par la force des convictions qu'ils avancent et la cohérence qui les unit. *L'Action* est un lieu d'expression de la critique libérale du système d'éducation canadien-français, alors sous le contrôle des traditionalistes.

C'est au mois d'août 1912 que Fournier ouvre franchement les hostilités avec les traditionalistes sur la question de l'éducation. Le prétexte est la publication du premier livre d'Hector Bernier (*Au large de l'écueil*), jeune homme tout récemment diplômé en droit à l'Université Laval, dont Fournier fait une critique dévastatrice. Il est consterné par le fait qu'un livre qu'il juge aussi mauvais obtienne de si bonnes critiques et un tel succès de librairie. Il nous apprend en effet que pas moins de 1000 exemplaires de ce livre ont été vendus en quelques semaines. Le roman, écrit sur un ton moralisateur, est une apologie de l'union de la langue française et de la foi catholique au Canada français ainsi que de la vie rurale; c'est aussi une attaque virulente contre l'athéisme et, conséquemment, contre la France moderne. Fournier ne tergiverse pas longtemps sur la cause à la fois de la piètre qualité du roman et de son succès en librairie : c'est tout le système d'éducation secondaire privé qui dégrade la qualité de la vie intellectuelle canadienne-française. La portée intellectuelle de ce long article mérite qu'on en retranscrive la conclusion presque intégralement :

Si nous nous sommes donné la peine d'en parler aussi longuement [la critique du livre occupe toute la première page de *L'Action*], on imagine bien que ce n'est pas pour l'importance que nous lui trouvons en elle-même [...] Par le fond comme par la forme, il méritait tout juste l'attention distraite que l'on donne, d'ordinaire, aux articles de la *Presse*, aux poèmes de M. Chapman ou aux échantillons de "*Parisian French*".

Mais la littérature n'est pas tout, dans le monde, et voyez comme vont les choses. Il arrive que cet ouvrage, proprement inexistant au point de vue littéraire, n'en constitue pas moins, tout comme l'article de M. Camille Roy, un document d'un inestimable prix pour le penseur et le philosophe. [L'historien] pourra facilement y prendre quelque idée du genre tout particulier de formation qui se donne aujourd'hui dans la Province de Québec sous le nom d'enseignement secondaire. [...]

Le cas de M. Hector Bernier, tel qu'il se manifeste d'un bout à l'autre de son livre, n'est en effet pas exceptionnel. Il est au contraire représentatif, au plus haut degré, de la mentalité commune à l'immense majorité soi-disant "instruite". Nous tenons de M. Roy lui-même que le nouveau romancier fut l'un des élèves les plus brillants du Séminaire de Québec. Dès ses humanités, il faisait l'admiration générale par ses "éloquentes", ses "longues harangues", et il n'est pas jusqu'à M. Roy qui ne saluât en lui une nature "d'élite". (*Article déjà cité*). [...] Puis — c'est encore M. Roy qui nous instruit de ce détail — après trois autres années d'études, cette fois à la "célèbre" Université Laval, le voilà avocat. C'est alors qu'il se dit : "Je vais faire un livre" — et il écrit *Au large de l'écueil*.

Il écrit "*Au large de l'écueil*" à vingt-cinq ans passé, — sans être ni alcoolique, ni morphinomane, ni cocaïnoman — sans avoir donné le moindre signe d'aliénation mentale — toujours et de plus en plus, aux yeux de tout le monde, "garçon d'avenir" et nature "d'élite".

Enfin l'ouvrage paraît. Croyez-vous au moins qu'après cela M. Bernier va baisser dans l'esprit de ses maîtres? L'article déjà cité nous le montre au contraire "applaudi par ses maîtres". Le Séminaire de

Québec, flatté de voir "se réaliser déjà" tant de "brillantes promesses", revendique hautement devant le pays la gloire de l'avoir formé. M. Camille Roy lui consacre pour sa part, dans *l'Action sociale*, l'étude que vous savez. D'autres journaux, également bien vus dans nos maisons d'enseignement, apprécient à leur tour le roman de M. Bernier, en des termes d'une égale extravagance [Fournier, en note de bas de page, précise que le *Devoir* fait partie de ce groupe de journaux]. Tous recommandent fortement qu'on le lise et qu'on fasse lire ce "bon livre", — ce "beau livre". Du coup, voilà *Au large de l'écueil* proposé en imitation à toute la jeunesse de nos collèges, d'un bout à l'autre du pays.

Ces faits, on le voit, dépassent singulièrement la personnalité, même littéraire, de M. Hector Bernier. Ils nous éclairent d'abord sur notre jeunesse "instruite" — dont M. Bernier n'est après tout que le symbole et nous permettent de pénétrer à fond son effroyable misère intellectuelle. Ils nous font entrevoir comment certain genre de formation peut ensuite conduire, non moins sûrement que l'ignorance, à l'abrutissement⁶³.

En fait, la critique du système d'éducation avait commencé dès le premier mois d'existence de *L'Action*. Ainsi, en avril 1911, Fournier met en première page un article de Ferdinand Paradis dénonçant la pauvreté de l'enseignement scientifique au Canada français et proposant un programme complet d'étude des sciences naturelles allant du début du primaire à la fin du secondaire. L'article pose aussi l'urgence d'établir des écoles normales supérieures, un projet dont se méfient plusieurs traditionalistes⁶⁴. En septembre de la même année, le directeur fait reproduire les conclusions de l'étude d'un Belge sur le système d'éducation à Montréal. Modérément réformiste, l'étude conclut surtout à la nécessité de rendre la fréquentation de l'école obligatoire même si cela doit se faire par des moyens détournés, tels des lois sur l'âge minimal des travailleurs⁶⁵. Aussi, on peut noter que plusieurs caricatures soulignent les conditions de misère dans lesquelles les institutrices doivent donner leur enseignement dans les écoles de rang⁶⁶. Enfin, un collaborateur qui signe sous le pseudonyme de Petipi-tapan fait une énumération des thèmes et du contenu des musées dans certains collèges classiques⁶⁷. Dans le même article, il décrit aussi les « activités scientifiques » qu'on y tient. Dans un cas comme dans l'autre, l'article, écrit sur un ton très ironique, vise à démontrer la pauvreté de l'enseignement des sciences naturelles dans les collèges classiques.

⁶³ Jules Fournier, « Que ceux qui ont des yeux voient! », *L'Action*, 10 août 1912.

⁶⁴ Ferdinand Paradis, « Notre enseignement scientifique », *L'Action*, 11 avril 1911. Sur le besoin d'établir des écoles normales supérieures, voir aussi : Joseph Baril, « C'est assez parlé : Maintenant, agissons. Il nous faut des Écoles Normales Supérieures. Un projet — Des suggestions », *L'Action*, 13 juillet 1912.

⁶⁵ « L'instruction publique chez nous. "La législation scolaire de la Province de Québec", par M. Hubert Pierlot », *L'Action*, 9 septembre 1911.

⁶⁶ Par exemple, voir la caricature du 4 mai 1912.

⁶⁷ Petipi-tapan, « Vivent nos collèges classiques ! Un palmarès intéressant », *L'Action*, 17 août 1912.

3. Éléments d'un programme libéral social

Dans les pages précédentes, j'ai démontré que Fournier affirme la nécessité des valeurs du paradigme libéral pour la bonne gestion de la société. D'une part, le citoyen, face aux problèmes qui secouent la nation, doit garder toute sa liberté de conscience. Certaines institutions sociales, telles que l'Église, peuvent intervenir dans les débats, mais leurs interventions restent au niveau de l'opinion, elles n'ont pas de caractère d'autorité. D'autre part, la tolérance doit guider les actes entre les individus. Ceci permet d'atténuer les passions religieuses ou ethniques.

Il reste la valeur cardinale d'*égalité* à analyser dans le discours de Fournier pour comprendre son articulation particulière du paradigme libéral. Cette valeur cardinale est particulièrement intéressante à analyser, car c'est à partir de l'interprétation donnée à cette valeur du paradigme libéral que l'on distingue les trois grands courants qui s'affrontent au sein du libéralisme au début du XX^e siècle : le libéralisme économique, le libéralisme politique et le libéralisme social. Rappelons que les libéraux sociaux, sensibles aux maux sociaux qui découlent du capitalisme moderne, en arrivent à la conclusion que la défense de l'égalité formelle et de la propriété privée ne sont plus des moyens *suffisants* pour permettre à la masse des individus de jouir de leur liberté de conscience. Les libéraux sociaux insistent sur une égalité minimale de conditions intellectuelles et économiques des citoyens afin qu'ils puissent exercer leur autonomie morale. Ils mettent donc de l'avant un ensemble de *politiques étatiques* susceptibles d'égaliser les conditions des citoyens : instruction obligatoire; normes du travail; taxation des plus riches; étatisation des infrastructures économiques fondamentales de la nouvelle économie industrielle (production et distribution d'énergie, réseaux ferroviaires). Notons enfin que les libéraux sociaux s'opposent au socialisme, même s'ils s'inspirent parfois de ses idées. C'est cette nouvelle volonté d'utiliser l'État qui les sépare des libéraux politiques. Car s'ils partagent les mêmes objectifs que les libéraux sociaux, les libéraux politiques préfèrent voir la société se prendre en charge sans l'intervention de l'État.

Les libéraux économiques, quant à eux, s'opposent vivement à ces mesures sociales au nom d'une conception réductrice de la liberté (être libre, c'est faire ce que l'on veut) et d'une sacralisation de la propriété privée qui, de moyen vers l'autonomie qu'elle était à l'origine, devient une fin en soi.

3.1. Iniquité des conditions sociales, conséquences pour l'individu et intervention de l'État

À partir de 1911, l'iniquité des conditions sociales, les conséquences de la pauvreté sur l'individu et l'intervention de l'État dans la répartition des richesses deviennent des thèmes notables de l'évolution idéologique de Fournier. Fait important, ces questions sont traitées d'une manière *indépendante* des questions concernant la survie de la nation canadienne-française. La pauvreté, les tensions de classes sont traitées en soi, elles ne sont pas incluses dans un argumentaire justifiant l'action nationaliste. Ce développement intellectuel, la revalorisation de la valeur cardinale d'*égalité*, le place certainement parmi les libéraux sociaux, quoique Fournier soit beaucoup moins systématique dans l'exploration de cette voie que Godfroy Langlois. Néanmoins, il est intéressant de noter l'énorme chemin parcouru par Fournier en peu de temps. Un an auparavant seulement, lorsqu'il parcourait la France, il traitait les ouvriers de « barbares ». À partir de 1911, il veut promouvoir l'amélioration de leurs conditions de vie.

Au coeur de ces réflexions, il y a la position suivante : l'individu est en partie déterminé par son environnement. Conséquemment, la pauvreté est un mal social grave puisqu'il dégrade l'individu et l'empêche de développer les aptitudes normales du bon citoyen. Ceci nous est bien présenté dans un court article de mai 1911. Il s'insurge alors contre le fait qu'on puisse inviter des gens à assister à l'exécution d'un condamné à mort. Pour lui, le condamné, peu importe son crime, est d'abord et avant tout un être humain qui a droit à un minimum de dignité, surtout le jour de sa mort. Qui plus est, ce pauvre bougre n'est pas totalement responsable de sa condition de criminel. Le milieu pauvre dans lequel il a évolué l'a en partie façonné. S'il était né dans une famille bourgeoise, ce même individu serait devenu un citoyen « respectable⁶⁸ ».

Si le milieu façonne l'individu, si son succès ne dépend pas uniquement de sa volonté, il est alors normal de se préoccuper de la répartition des richesses. Or le système capitaliste du début du siècle, qui se caractérise par son absence de régulation des échanges économiques, mène à la concentration des richesses. Fournier souhaite alors l'intervention de l'État pour freiner cette tendance. Dès le premier numéro de *L'Action* en avril 1911, alors qu'il déplore que le programme politique du Parti conservateur fédéral soit si peu novateur, Fournier expose les réformes que devrait entreprendre l'État. Il s'inspire en cela

⁶⁸ Jules Fournier, « Gardez ça pour d'autres », *L'Action*, 27 mai 1911.

de l’Australie et de la Nouvelle-Zélande (deux pays où le libéralisme réformateur progresse rapidement en ce début de siècle), où l’on discute du

[...] problème de la nationalisation des chemins de fer; on s’occupe de réglementer strictement les banques; d’interdire aux lanceurs de compagnies *l’arrosage* de capitaux; de protéger, enfin, le public contre le banditisme de la haute finance; on propose et on discute des projets de législation ouvrière⁶⁹ [...].

Quelques mois plus tard, Fournier soutient l’idée que l’augmentation constante de la valeur des terrains et immeubles dans la région métropolitaine ne devrait pas bénéficier uniquement aux propriétaires. En effet, ils ne sont pas responsables de cette augmentation de la valeur de leur bien. Donc, l’État devrait mettre en place un impôt sur la plus-value foncière et immobilière :

Dans tous les cas que nous venons de citer : immeubles de ville, terres voisines de Montréal, terre de la Couronne, on se trouve en présence d’une plus-value produite par qui? Par la société seule; par les efforts réunis de la communauté des citoyens.

C’est donc aux dépens de la société que s’enrichit le propriétaire en faisant sienne tout entière cette plus-value. Car à quoi peut-il l’attribuer si ce n’est au progrès général, c’est-à-dire au travail et à l’activité de *tous* les citoyens? [...] À nos yeux la chose ne saurait être douteuse : la plus-value d’une propriété doit revenir en partie à l’État. [...]

Une classe de citoyens devrait y accorder une attention toute particulière : ce sont les ouvriers. C’est sur eux en effet que pèse le plus lourdement l’injustice que nous venons de signaler. Ils sont les principaux artisans du progrès et de la prospérité générale et ils sont toujours les derniers à en bénéficier. [...] Que leurs chefs consacrent leurs efforts à combattre cette injustice et ils accompliront une oeuvre de grande urgence et d’extrême portée. Ils serviront en même temps les intérêts de la classe ouvrière et ceux de toute la société⁷⁰.

Le coeur du problème des classes, selon lui, c’est l’egoïsme des classes supérieures. Cet egoïsme cause les inégalités exagérées dans la répartition des richesses. Ainsi, Fournier s’insurge contre le fait que l’on n’accorde pas plus de ressources à l’organisation des « Gouttes de lait » qui fournit du lait de bonne qualité et de l’information médicale aux mères des classes ouvrières :

Faisons des pavages pour les bourgeois, à la bonne heure. On n’en fera jamais trop! Faisons aussi de beaux édifices publics, et créons des parcs nouveaux, qui embellissent la ville et la rendent plus agréables encore aux favorisés de la fortune.

Quant aux pauvres, dont les enfants, tout l’été, meurent comme des mouches, qu’ils s’arrangent!... Est-ce que cela compte?... On a déjà fait trop pour eux lorsqu’on leur a abandonné \$2500 sur un budget de 6.000.000.

Voilà comment on raisonne dans une société chrétienne, et voilà comment on agit.

Nous voyons tous les jours de vertueux journaux — genre *La Presse* — s’étonner de la pénétration, lente si l’on veut, mais continue, des idées socialistes dans le monde, et particulièrement dans notre pays.

⁶⁹ Jules Fournier, « En décomposition », *L’Action*, 15 avril 1911.

⁷⁰ Jules Fournier, « Un grave problème, l’impôt sur la plus-value », *L’Action*, 29 juillet 1911.

Pour nous, en face de l'égoïsme féroce des classes bourgeoises, en face de leur dureté de coeur — ou peut-être simplement de leur inconscience — ce qui nous surprend, ce n'est pas que cette pénétration se fasse, c'est au contraire qu'elle ne soit pas dix fois plus rapide⁷¹ [...].

Fournier rapporte que cette série d'interventions où il traite des problèmes de classes aurait fait dire à certains qu'il est socialiste. Rien n'est plus faux, clame-t-il. Selon lui, le vrai capitalisme, c'est de donner à l'individu le fruit de son travail. Il est donc normal que l'État accapare les richesses qui découlent du progrès collectif pour les redistribuer aux classes pauvres. De plus, il croit que l'on peut emprunter des idées au socialisme sans pour autant devenir un socialiste. Ainsi, il dit s'être inspiré de l'états-unien Henry George pour la question de l'impôt sur la plus-value⁷².

À partir de 1911, il est donc clair que Fournier est conscient des problèmes de classes qui secouent le monde occidental. De plus, il partage, avec les socialistes, le sentiment de révolte face aux écarts de richesse propres aux sociétés occidentales du dernier tiers du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. D'ailleurs, il nous apprend en 1913 qu'il considère certains intellectuels qui ont été des précurseurs du socialisme ou des socialistes au sens plein du terme — et non les moindres : Henrich Heine, Léon Gambetta et Karl Marx! — parmi les penseurs les plus importants de l'histoire occidentale moderne⁷³. Néanmoins, l'influence du socialisme sur Fournier a ses limites. Il fait la promotion de réformes *favorisant* l'égalité des individus, il ne propose jamais de renverser l'ordre social pour atteindre cet objectif et il ne remet jamais en question la primauté de l'autonomie de l'individu dans ce processus.

3.2 La défense de l'intégrité des institutions libérales : le journalisme d'enquête

Dans les pages précédentes, j'ai démontré que Fournier fait la promotion des *valeurs cardinales* du paradigme libéral et qu'il suggère des réformes des institutions libérales pour assurer une plus grande égalité de conditions entre les citoyens. Le terme

⁷¹ Jules Fournier, « Pour les gouttes de lait », *L'Action*, 28 octobre 1911.

Encore une fois, la similitude de certaines envolées de Fournier avec celles de Langlois est frappante. Quatre mois plus tard, ce dernier déclare à l'Assemblée législative: « Avant de penser à créer de grands boulevards et à exécuter des plans d'embellissement, la commission [des parcs du Montréal métropolitain] devrait songer à procurer plus de bien-être à la classe ouvrière en travaillant à la solution du problème d'habitations ouvrières hygiéniques ». Tiré de Patrice Dutil, *L'Avocat du diable...*, p. 239.

⁷² Jules Fournier, « L'impôt sur la plus-value », *L'Action*, 25 novembre 1911. Malgré ce qu'en dit Fournier, il est peut-être exagéré de classer Henry George (1839-1897) parmi les socialistes. Néanmoins, il était certainement un libéral social indigné des privilèges des classes supérieures et de la pauvreté des classes inférieures. Voir « Henry George » dans *The New Encyclopaedia Britannica. Micropaedia*, 15^e édition, 1991.

moyen entre ces deux actes intellectuels, le terme implicite, est que Fournier croit que les institutions libérales (le parlementarisme, le système judiciaire, la fonction publique) sont valables *en soi*.

Or le parlementarisme, la fonction publique et le système de justice sont, aux yeux de Fournier, en danger. Ils sont minés de l'intérieur par le « patronage ». À partir des travaux de Lemieux et Hudon, cet ensemble de pratiques sociales peuvent être conceptualisées de la manière suivante : le patronage politique est une opération *discrétionnaire* entre un patron et un client, où le client reçoit du patron un accès privilégié aux ressources de l'État (honneurs, argent, jouissance des ressources naturelles). En échange, le client garantit au patron des moyens supplémentaires pour consolider son pouvoir⁷⁴. Ce qui est préoccupant pour Fournier, ce n'est pas que quelques individus pratiquent ici et là le patronage — un phénomène inévitable selon lui —, c'est qu'il soit devenu un système autonome, un système parasite qui détourne de *l'intérieur* la finalité des institutions libérales. En effet, les institutions libérales devraient être redevables à la *totalité* de la communauté des citoyens.

Ces réflexions fondamentales qui motivent son journalisme d'enquête, Fournier nous les livre dans un article de février 1914 intitulé « Si j'avais à défendre Octave Mousseau⁷⁵ ». Ce dernier subit alors un procès pour divers trafics d'influence. Pour Fournier, sa culpabilité ne fait aucun doute. Il a d'ailleurs lui-même souvent dénoncé les pratiques de ce politicien. Néanmoins, il considère que sa responsabilité doit être mise en contexte. Prétendant être l'avocat de Mousseau alors qu'il fait son plaidoyer final au jury, Fournier nous tient les propos suivants : Mousseau était au début de sa carrière « un aimable et brave garçon, très laborieux, très actif et très ambitieux. [I]l représentait excellemment [...] la bonne moyenne de l'honnête homme ». Autrement dit, Mousseau n'est pas né « boodler ». Il l'est devenu, influencé en cela par un système très enraciné dans la machine politico-administrative provinciale :

[...] Octave Mousseau n'était pas au parlement depuis un an qu'il ne pouvait plus avoir d'illusion sur la carrière où il s'était aventuré [...]. Partout autour de lui, au-dessus, en dessous, à tous les degrés de l'échelle, la vénalité triomphante; une véritable barrière de péage fonctionnant en permanence à la porte des édifices législatifs, avec des receveurs et tout le fourniment; des députés, des conseillers, touchant journallement, de main à main, le prix d'un vote ou d'un discours; sauf les nullités et un

⁷³ Jules Fournier, « Campagne criminelle », *L'Action*, 1^{er} novembre 1913.

⁷⁴ Vincent Lemieux et Raymond Hudon, *Patronage et politique au Québec : 1944-1972*, Montmagny, Boréal Express, 1975, pp. 15-24.

⁷⁵ Jules Fournier, « Si j'avais à défendre Octave Mousseau », *L'Action*, 7 février 1914.

petit nombre d'hommes honorables, tout le monde se vendant, chacun tarifé, d'après son importance. Enfin, les chefs de partis, aveugles ou complices, fermant les yeux sur tout cela. [...]
 Il vit fonctionner ce fameux comité des « bills privés » qu'il devait présider plus tard. [...]
 Pendant dix ans, de 1904 à 1914, l'accusé a vécu dans ce milieu. Pendant dix ans il a respiré cette atmosphère. Le mauvais exemple lui venait à la fois de toutes parts, et surtout d'en haut. Le public lui-même, en comblant de son applaudissement les malversateurs les plus éhontés parce qu'ils avaient réussi et qu'ils avaient de l'argent, l'incitait en quelque sorte à les imiter. Il les a imités. [...]
 [S]'il est coupable, il ne l'est peut-être pas la moitié autant qu'il peut le paraître à première vue. D'abord, d'avoir pratiqué le boodlage dans un milieu de boodlers, ça n'est pas du tout la même chose que si on l'avait pratiqué dans un milieu honnête. Et, en second, mon client a fini par être l'un des piliers de ce régime de vols, je le veux bien; mais ce qui est non moins sûr, c'est qu'il a commencé par en être l'une des victimes.

C'est dans cette perspective qu'il faut voir tout le travail de journalisme d'enquête auquel s'est livré Fournier dans les pages de *L'Action*. Le journalisme d'enquête constitue la plus grande partie de son travail journalistique au sein de son journal⁷⁶. Ses enquêtes ont les caractéristiques suivantes. D'abord, elles s'étendent souvent sur plusieurs numéros de *L'Action*. Le premier article livre habituellement l'essentiel des faits reprochés : détournement de fonds, conflits d'intérêt, corruption. Les articles suivants peuvent ajouter des éléments au dossier ou bien faire part des réactions des individus visés. Ensuite, Fournier reproduit fréquemment des documents (lettres, livres de comptes, rapports de fonctionnaires) pour appuyer ses dires. Mentionnons enfin qu'il n'est pas toujours le premier à révéler telle ou telle opération malhonnête. Mais il reprend parfois un de ces cas pour soulever un aspect qui lui semble particulièrement odieux et qui n'a pas été mis au jour par les autres journaux.

Un cas qui illustre particulièrement bien cette défense de l'intégrité des institutions libérales est celui du traitement privilégié de Rodolphe Forget, selon toute apparence, face à la justice à la fin de l'année 1912. Ce dernier, à la suite d'un acte frauduleux commis en tant qu'administrateur de la *Banque Internationale*, a pu jouir de sa liberté pendant plusieurs semaines alors même qu'un mandat d'arrestation avait été émis contre lui et ce, simplement parce que le juge Leet qui avait rédigé ce mandat refusait de laisser la justice suivre son cours.

Voilà donc [...] où en sont rendues les choses depuis six semaines : une accusation au criminel dont le juge lui-même, après enquête, reconnaît le bien-fondé, un mandat tout signé — et l'accusé toujours au large et bien tranquille, tantôt à la chambre des communes, tantôt à une démonstration politique, tantôt à un banquet chez Monseigneur Bruchési [...]

⁷⁶ Cette nuance vise à souligner que Fournier n'était pas seulement journaliste de *L'Action*, il en était aussi le directeur, un travail d'administration et d'animation d'un cercle intellectuel fort important.

Il faut entendre les réflexions du public là-dessus. Comme l'écrivait le "Soleil" la semaine dernière, l'apparente impunité dont bénéficie le sieur Forget est plus que tout autre chose de nature à discréditer notre magistrature [...]

Tout! tout vaut mieux pour [le juge Leet] et pour la magistrature, à l'heure qu'il est, que cette étrange situation d'un juge cachant au fond de ses tiroirs, pour faire plaisir à un voleur millionnaire, un document de cette sorte⁷⁷.

Quelques semaines plus tard, Fournier revient à la charge peu de temps après que le juge Leet a fait une déclaration publique dans la *Gazette* pour expliquer ses actions. D'une part, il trouve odieux que le juge confirme qu'il ait ralenti les procédures pour ne pas nuire aux transactions financières privées de personnes impliquées dans cette affaire :

Depuis quand la justice, la justice aux yeux couverts d'un bandeau, croit-elle devoir se laisser imposer les vues de tels ou tels particuliers menacés dans leurs petits intérêts?

D'autre part, Fournier affirme avoir eu l'information selon laquelle le juge Leet aurait agi ainsi à cause de pressions politiques venant du procureur général :

La vérité complète, la vraie vérité, c'est qu'il n'a pas suffi, pour décider M. Leet à différer aussi longtemps sa décision, de la demande des deux parties. Il n'a fallu pour cela, ni plus ni moins que de la pression du procureur-général.

Et *L'Action*, qui a été le seul de tous les journaux, jusqu'ici, à renseigner le public sur ce sujet "délicat" entre tous, comme on le dirait à la *Presse*... ou même au *Devoir*, *L'Action* sait ce qu'elle dit [...]

M. [le conseiller législatif] Pérodeau n'aime pas plus que de raison M. Rodolphe Forget. Même, si nous sommes bien renseignés, il le déteste cordialement. Mais en revanche [...] il n'aime pas à perdre de l'argent et cela est bien humain. Or il se trouve qu'à l'heure qu'il est M. Pérodeau a de forts intérêts en commun avec M. Forget. M. Forget en prison, c'était les intérêts de M. Pérodeau chez le diable. Alors... vous comprenez... M. Pérodeau s'est mis dans la tête, pour sauver ses intérêts, de sauver d'abord M. Forget.

M. Pérodeau est allé aux bureaux du procureur-général.

Et des bureaux du procureur-général sont partis, pour M. Leet, de certains "conseils".

Ce sont ces "conseils" qui ont décidé M. Leet... — à ne rien décider.

Et voilà tout le mystère!

Comme on voit, c'est bien simple. La Justice est une grande chose⁷⁸.

Les titres qui surmontent ces articles ne laissent aucun doute quant aux conséquences de tels agissements de membres de la magistrature. Pour Fournier, ce cas pose la question de l'impartialité du système judiciaire canadien vis-à-vis les pauvres et les riches.

⁷⁷ Jules Fournier, « M. le juge Leet et son protégé. Voilà maintenant six semaines que ce fameux mandat d'arrestation traîne au fond d'un tiroir: qu'attend le savant juge pour le faire exécuter? Oui ou non, existe-t-il une justice pour les riches comme pour les pauvres? », *L'Action*, 23 décembre 1912.

⁷⁸ Jules Fournier, « M. Leet, le Procureur-général et M. Pérodeau. Pourquoi cet honorable magistrat a attendu du 14 octobre au 16 janvier pour rendre sa décision. Le poids mystérieux qui pèse quelquefois dans la balance. Comme quoi il n'y a pas, dans notre beau pays, de justice à redouter pour les gros voleurs », *L'Action*, 18 janvier 1913.

Outre cette affaire, Fournier poursuit inlassablement Rodolphe Forget, qu'il considère comme l'archétype de l'aristocrate de la richesse qui peut enfreindre toutes les règles sociales. Une de ses plus grosses enquêtes porte sur ses manoeuvres financières au Canada et en France. Il veut ainsi dénoncer les montages financiers artificiels créés par les hommes d'affaires. Ces montages sont dangereux pour la société, car, lorsqu'ils s'écroulent, ils ruinent de nombreux petits investisseurs. Son enquête aurait eu des conséquences importantes sur la crédibilité de Rodolphe Forget ici et en France⁷⁹.

Mentionnons aussi le « Scandale de Soulanges », où le problème du trafic d'influence est cette fois mis en lumière dans la fonction publique. Un fonctionnaire fédéral, responsable d'un gros chantier d'aménagement de la voie navigable sur le Saint-Laurent, aurait transformé le chantier en une lucrative entreprise de construction et de vente de matériaux de construction. Ce qui choque particulièrement Fournier, c'est que, même après qu'une commission d'enquête a reconnu la culpabilité du fonctionnaire, Wilfrid Laurier recommande qu'il récupère son poste. Selon Laurier, cette affaire a peu d'importance. Fournier connaît la position de Laurier grâce à la correspondance à laquelle il a eu accès⁸⁰.

Fournier s'insurge aussi contre le fait que les politiciens puissent continuer à travailler au privé *pendant* leur mandat. Cette situation ne peut mener qu'à des conflits d'intérêts. Une de ses cibles préférées est Lomer Gouin qui est membre d'un cabinet d'avocats pendant ses mandats comme Premier ministre. Le résultat est facile à prévoir : ce cabinet d'avocats est devenu la porte d'entrée payante (selon Fournier) des « bills privés » au gouvernement. Tel industriel veut-il avoir accès à tel lot forestier ou tel courant d'eau?

⁷⁹ Jules Fournier (tous les articles suivants sont de *L'Action*) : « Il revient bredouille de Paris. Comme quoi les Français en ont assez de M. Rodolphe Forget [...] Cette prétendue histoire de chantage », 1 juin 1912; « Nous avons déjà eu assez d'un Carbonneau! Comme quoi, s'il n'en était empêché, M. Rodolphe Forget finirait par ruiner complètement le crédit canadien en France. L'escroquerie du « Quebec Railway », 8 juin 1912; « Encore le « gambling »! Encore des fausses représentations! Que va faire le gouvernement ? », 16 juin 1912; « Confession du jugement. M. Rodolphe Forget se décide enfin à répondre », 22 juin 1912; « Plus fort que Carbonneau! 17.860.000 FRANCS : tel était, au 3 juin, le montant des pertes infligées par M. Rodolphe Forget à l'épargne française. De 350 francs, l'action du « Quebec » tombe à 160 francs sur la place de Paris », 29 juin 1912.

⁸⁰ Jules Fournier, « Le scandale du canal de Soulanges. Fonctionnaire prévaricateur, dit la Commission d'Enquête [sic]. — Indigne de sa position, déclare M. Gustave Boyer député de Vaudreuil. — Digne de la Cour d'Assise », ajoute le député ministériel de Soulanges, M. Bourbonnais. Qu'on lui rende tout de même sa place! Répond M. Laurier. Ce sont là des choses « triviales »!, *L'Action*, 22 juillet 1911.

Il n'a qu'à engager les services onéreux d'un des avocats partenaires de Gouin et son projet devrait être adopté sans trop de difficulté⁸¹.

La liste de ces exemples pourrait s'allonger. Ajoutons cependant un dernier cas qui démontre la diversité des domaines d'enquête de Fournier. La scène municipale montréalaise est un autre terrain d'enquête de prédilection de Fournier. C'est d'ailleurs à ce thème qu'il consacre le plus d'énergie en tant que journaliste de 1913 à 1915. Plus spécifiquement, ce sont les liens très étroits entre les politiciens municipaux et les hommes d'affaires (beaucoup d'individus cumulant les deux statuts) qui le préoccupent. Il dénonce les ententes entre la ville et les compagnies de service tel la *Montreal Light Heat and Power* ou les transactions foncières et immobilières douteuses⁸².

4. Nationalisme, Première Guerre Mondiale et culture moderne

La question de la défense et du développement de la nation canadienne-française est toujours présente chez Jules Fournier de 1911 à 1913. À la différence de la période 1904-1909 toutefois, son importance est moins grande. Les deux premières sections de ce chapitre ont déjà démontré qu'il traite du rôle de l'Église, des injustices socioéconomiques et de la défense des valeurs et institutions libérales *indépendamment* de la question de la survie nationale. À partir de la fin 1913, il abandonne les thèmes traditionnels du

⁸¹ Jules Fournier (tous les articles suivants sont de *L'Action*) : « ... Et M. Gouin dut rendre les \$500. Comment M. Gouin avocat accepta \$500 pour défendre devant M. Gouin, Premier ministre un certain bill d'intérêt privé; — et comment ce bill ayant bloqué, il se vit forcé, le couteau sur la gorge, de rembourser les \$500 », 29 juillet 1911; « M. Bérard fait-il encore partie de l'étude Gouin Bérard? Dans la négative, qui tient maintenant la barre à péage? M. Gouin n'a pas honte », 14 février 1914. Fournier reproche aussi à Gouin d'être au centre d'un trafic d'influence. Voir : « La carrière d'un grand homme d'État. Devant une commission d'Enquête, M. Gouin refuse de déclarer sous serment qu'il n'a pas « boodlé » \$900 dans un cas et \$4700 dans l'autre. En 1897, entre au parlement sans le sou. En 1912, millionnaire. Entre-temps, a bâti l'École Technique, l'École des Hautes Études (\$600 000) et la prison de Bordeau (\$3 000 000) », 4 mai 1912; « Sous le règne des « Boodlers ». Comment M. J.-O. Mousseau, ex-député de Soulanges et l'un des grands amis de M. Gouin, vendait autrefois des « places » du gouvernement moyennant une modeste redevance de \$15 par mois. NOS PREUVES », 11 mai 1912.

⁸² À titre d'exemples, voir les articles suivant de Jules Fournier (tous de *L'Action*) : « Une belle transaction. Le notaire Pépin vend à la ville de Montréal, au prix de \$53, 488, un immeuble qu'il a payé \$17,108 deux heures auparavant. Encore \$36,000 que les Anglais n'auront pas. On ira dire après cela que les Canadiens français n'ont pas le sens des affaires! », 5 juillet 1913; « Le scandale de la « Montreal Water & Power ». Comme quoi l'on veut nous faire payer \$8,600,000 pour un actif qui — au témoignage de l'expert de la ville — ne saurait représenter, administré comme l'aqueduc de Montréal, tout au plus que \$400,000 », 19 septembre 1914; « l'édifiante affaire de l'Aztec ». Qui nous en révélera les dessous? --- Thiel ou Burn? — Octroi scandaleux de contrats de pavage par la ville de Montréal — », 18 septembre 1915; « *L'Action* accuse! Deux échevins et trois commissaires vendus au citoyen Slade --- vendus de la tête au pied. C'est à savoir : les dénommés Martin, Hébert Macdonald, Ménard et Mayrand. Vous faut-il vraiment un journaliste à poursuivre, messeigneurs? --- Nous voici! », 25 septembre 1915.

nationalisme (immigration, politique économique nationale, théories du complot) pour s'intéresser dorénavant à la vie municipale montréalaise et, surtout, à la promotion de la modernité culturelle avec, comme modèle en tout et pour tout, la France contemporaine, une France laïque, libérale et creuset d'un vaste éventail de courants esthétiques. Ce n'est qu'à cause de la Première Guerre mondiale, et ce plus *d'un an* après son éclatement, que Fournier reparlera d'un des aspects du programme nationaliste originel : l'indépendance du Canada sur la scène internationale.

On constate donc un changement d'orientation significatif, entre 1904-1909 et 1911-1917, quant au traitement de la question nationale chez Fournier. Dans la première période, elle est très présente et colore nettement son libéralisme. Il s'attarde aux questions d'immigration et d'économie. Le modèle souvent proposé est l'Angleterre. À partir de 1912, les thèmes classiques du nationalisme diminuent rapidement en importance et il se concentre alors sur les problèmes de la gestion municipale montréalaise et de l'état culturel des Canadiens français. Le modèle proposé à ces derniers est alors la France moderne, un foyer de civilisation qu'il juge infiniment plus intéressant que l'Angleterre, sans pour autant cesser de reconnaître le « génie politique et économique » de cette dernière.

4.1 Diminution de l'importance des thèmes classiques du nationalisme chez Jules Fournier

Les questions de migration des populations et l'état de l'économie nationale, voilà deux thèmes centraux du nationalisme classique. L'un et l'autre, « le nombre et l'argent », pour reprendre les termes de Fournier entre 1906 et 1909⁸³, sont en effet deux signes primordiaux de la vitalité de la nation aux yeux des idéologues et hommes politiques du XIX^e et du XX^e siècle. Or, ces deux thèmes diminuent en importance puis disparaissent des écrits du directeur de *L'Action* entre 1911 et 1913.

Jusqu'en avril 1912, il continue à affirmer que la question de l'immigration est centrale pour la survivance des Canadiens français et qu'il importe donc de renverser la situation actuelle où la très vaste majorité des immigrants parlent l'anglais ou s'assimilent aux Canadiens anglais⁸⁴. Après mars 1913 cependant, je n'ai plus repéré d'article traitant spécifiquement de la question de l'immigration au Canada⁸⁵.

⁸³ Voir, par exemple, « L'élément français au Canada » et « La situation », respectivement du 2 septembre 1906 et du 14 juillet 1907 dans *Le Nationaliste*.

⁸⁴ Jules Fournier (tous ces articles sont de *L'Action*): « L'absorption du Canada », 13 mai 1911; « La grande question: À propos du dernier discours d'Armand Lavergne », 3 juin 1911; « Le Canada dépotoir des vieux

Quant à la question de la politique économique nationale — gestion des ressources naturelles, colonisation, politique de crédit au jeunes entreprises —, il faut souligner la proportion beaucoup plus faible qu'elle occupe dans *L'Action* par rapport au *Nationaliste* de 1904-1909. Fournier n'en traite presque plus. Les rares fois où il le fait, il tourne maintenant son regard vers la France qui pourrait être une source de capitaux et un débouché pour les exportations du Québec :

Dans ce pays de civilisation matérielle intense, où de la bataille économique dépend surtout le sort des races, nous avons presque tout pour vaincre. Par les ressources matérielles, par l'intelligence, par l'entente des affaires, nous sommes les égaux tout au moins de nos adversaires. Tout ce qui nous manque pour l'emporter, sur ce terrain où nous luttons à un contre quatre [...], c'est un supplément de capitaux. Ce supplément, les épargnants français pourraient aisément nous les fournir⁸⁶[...]

Pendant l'année 1912, on retrouve encore des textes d'Errol Bouchette dans son hebdomadaire⁸⁷.

La réflexion de Fournier pendant les années 1911-1913 sur les menaces externes à la nation ne comporte qu'une seule nouveauté : l'existence au Vatican d'un complot visant à assimiler tous les Canadiens-français et les Franco-Américains à l'anglais⁸⁸. Ce complot serait ourdi par des évêques italiens et irlandais du Saint-Siège dans le but de donner le plus de poids politique possible à la religion catholique dans le continent nord-américain,

pays », 8 juillet 1911; « La grande conspiration. Comment les mange-français du ministère de l'intérieur s'appliquent à disséminer systématiquement les immigrants de langue française. Éloquent témoignage d'un journal de Belgique », 15 juillet 1911; [Pierre Beaudry], « Politique de suicide. Où l'on rappelle : 1° Que les États-Unis sont aujourd'hui menacés d'une crise formidable grâce à l'immigration; 2° Que nous avons reçu depuis 1900 trois fois plus d'immigrants que les États-Unis n'en ont reçu à aucune époque de leur histoire; 3° Que la population du Canada dans l'Ouest, se composera, POUR PLUS DE LA MOITIÉ, de citoyens de terres étrangères », 5 août 1911; « La grande question », 23 mars 1912; « L'Ouest, c'est l'avenir! Que nos dirigeants se réveillent, et dans dix ans l'Ouest est à nous », 6 avril 1912.

⁸⁵ Jules Fournier, « L'immigration "désirable" », *L'Action*, 15 mars 1913. La dernière fois où, à ma connaissance, Fournier traite de l'immigration, c'est lors de la polémique sur l'antisémitisme des journaux catholiques. Il y précise en quelques lignes qu'il s'oppose à l'immigration massive et sans souci de préservation de la culture politique canadienne .

⁸⁶ Jules Fournier, « Le capital français et les Canadiens-Français [sic] », *L'Action*, 3 mai 1913. Voir aussi : « Un intéressant projet. Où l'on propose la création d'un organisme économique capable de développer les relations d'affaires entre la France et le Canada », 26 novembre 1911.

⁸⁷ Voir les numéros des 5 et 12 octobre 1912.

⁸⁸ Jules Fournier (ces articles sont tous de *L'Action*) : « Comment on prépare un schisme. Les scandales de l'évêché de Portland. Texte d'un mémoire secret adressé à Rome par un groupe de Franco-Américains », 10 juin 1911; [Pierre Beaudry], « Rome et les Canadiens français. Pie X déplore le rôle joué au Canada par Mgr Sbaretti. Le discours de Mgr Bourne à Notre-Dame l'a peiné. Déclaration du Souverain-Pontife à un prélat Canadien », 17 juin 1911; « Prêts à vendre toute une race. Comment les diplomates de la Cour de Rome, dans l'espoir d'avancer les intérêts temporels de l'Église, sont en train de livrer les Canadiens-Français [sic] à l'Angleterre impérialiste », 24 juin 1911; « Comment on vole un siège épiscopal. Où l'on voit par quelle fraude infâme les conspirateurs irlandais réussissent à imposer la nomination de M. l'abbé Walsh à Portland, en 1906, au détriment d'un prêtre franco-américain déjà choisi par la Propagande. Simple exposé des faits », 12 août 1911.

essentiellement anglophone. Fournier, qui dit obtenir ces informations de prêtres canadiens en poste au Vatican, dénoncera vivement ces projets. Si cette menace devait se perpétuer, Fournier laisse clairement entendre que les Canadiens français feraient mieux de se séparer de l'Église catholique pour assurer la survie de leur nation. Ceci démontre que Fournier perçoit de moins en moins l'Église catholique comme institution intégrée à l'identité nationale.

4.2. Le choc des nationalismes en Europe et au Canada: l'expérience de la Première Guerre mondiale

Partant du principe que ce conflit entre nations européennes ne concerne pas les Canadiens et à partir de ses principes libéraux, Fournier se pose en observateur objectif des troubles qui déchirent l'Europe. Même son amour passionné de la France ne lui fera pas « immoler [...] sur l'autel de la Patrie, tout esprit critique et toute faculté de raisonnement⁸⁹ ». Par moment, il est loin d'être l'analyste rationnel et tolérant qu'il aspire à être, surtout par rapport à la situation interne canadienne et à la « race anglaise ». Néanmoins, son sens critique lui permettra de porter un regard lucide sur certains aspects de cette guerre des nationalismes européens. Une dernière remarque s'impose. Fournier a très peu traité de la Grande Guerre pendant la première année du conflit et à peine plus dans la deuxième moitié de 1915 et en 1916. Il traite beaucoup plus des questions municipales montréalaises.

4.2.1. Autonomie du Canada face au conflit européen

Choc des nationalismes en Europe, ce conflit a aussi été celui, d'une manière moins violente cependant, du choc des nationalismes au Canada : nationalisme impérialiste des Canadiens anglais contre nationalisme canadien chez les Canadiens français; sympathie aux Français et à leurs intérêts nationaux contre sympathie aux Anglais et à leurs intérêts nationaux. Jules Fournier sera à la fois participant et critique de cette logique de confrontation entre nationalismes.

Le déclenchement de la Première Guerre mondiale en août 1914 oblige *L'Action* à traiter du rôle du Canada dans les relations internationales. Le journal ayant pris des vacances en juillet et août, ce n'est qu'à partir du 9 septembre qu'il traitera du conflit.

Rappelons au passage que les déclarations de guerre se sont faites au début du mois d'août et que l'affrontement entre les armées allemande et française font rage depuis le 24 de ce mois. Donnée remarquable, Fournier ne traitera lui-même de ce conflit majeur et de ses répercussions au Canada que 13 mois après son éclatement. De septembre 1914 à octobre 1915, il traite essentiellement de problèmes de gestion à la ville de Montréal.

C'est Olivar Asselin qui se charge de cette tâche pendant la première année de la Guerre. Il a écrit plusieurs articles traitant de la question, la vaste majorité portant le titre *Simple briques* et signés « Le Kronprinz⁹⁰ ». Essentiellement, Asselin y défend la thèse que le Canada est une nation américaine qui n'a rien à voir, politiquement, économiquement ou moralement avec cette guerre entre nations européennes. Du point de vue tant économique (capitaux étrangers, échanges commerciaux) que géopolitique, le Canada est maintenant complètement intégré à la sphère états-unienne, pour le meilleur et pour le pire. L'Angleterre peut bien souhaiter la participation de ses colonies à son effort de guerre, mais, en échange du « sang et de l'argent » de celles-ci, elle n'a rien à offrir en retour. Le Canada serait-il attaqué qu'elle ne pourrait rien y faire. Seuls les États-Unis peuvent nous défendre, ou même nous envahir, selon leur bon désir, un fait qui s'exprime par la doctrine Monroe. Du point de vue moral, la collectivité nationale canadienne n'a aucune obligation envers l'Angleterre et même la France. Le Parlement canadien, dépositaire du pouvoir de la nation, est donc dans l'erreur s'il oblige ses commettants à participer, économiquement ou militairement, à l'effort de guerre anglais. Néanmoins, Asselin salue le courage et la force morale de tous les individus, anglophones ou francophones, qui, pour des raisons n'engageant que leur personne, décident d'aller se battre pour une nation ou l'autre en Europe.

Ce qu'Asselin expose donc pendant l'automne 1914 et l'hiver 1915, c'est la position anti-impérialiste classique, tel qu'elle avait germé pendant le conflit du Transvaal en 1899 et tel qu'elle avait été rédigée par lui-même pour la Ligue nationaliste canadienne en 1904. En décembre 1915, à la suite de la controverse entourant l'engagement d'Asselin, Fournier confirme que la thèse exposée par Asselin pendant un an est celle de *L'Action* :

[Cette thèse] peut se réduire à ces trois propositions

- I. La participation officielle du Canada à la guerre actuelle constitue à la fois une bêtise, et un crime envers la nation.
- II. Les Canadiens n'ont aucun devoir quelconque de s'enrôler.

⁸⁹ Jules Fournier, « Lettre ouverte à mon ami X... », *L'Action*, 20 février 1915.

⁹⁰ Le Kronprinz [Olivar Asselin], « La guérilla », *L'Action*, 9 septembre 1914.

- III. Ceux qui veulent peuvent le faire légitimement quoiqu'ils n'en aient pas le devoir, et leur geste n'en sera que plus beau⁹¹.

4.2.2. Un conflit entre nationalismes qui ne génère aucun devoir moral pour les Canadiens

À la base de sa réflexion sur ce conflit, Fournier se refuse à qualifier un côté ou l'autre des belligérants de bon ou de méchant. Tous les soldats sont des humains identiques dans leurs défauts et sont rendus tous également fous par la guerre de tranchées : « Car enfin, songez-y, ce sont des hommes ces Allemands, et il faut bien savoir quelle espèce d'être c'est que l'homme, sous son mince vernis de civilisation, et combien cruel il est [...] Figurez-vous, alors si vous le pouvez ces malheureux [...] après seize jours [de vie dans les tranchées], sortant enfin du charnier, à moitié morts de faim, abrutis, enragés ». Dans ces conditions, ce qui étonne Fournier, ce n'est pas qu'il y ait des atrocités commises sur les civils français ou belges, c'est que les soldats allemands en commettent si peu⁹². De toute façon, la nature de l'homme étant universelle, il refuse de croire que les soldats allemands soient plus ou moins barbares que ceux de toute autre nationalité⁹³. Dans cette perspective, l'intellectuel qui veut réfléchir sur cette guerre doit tenir pour acquis que les journaux anglais, français ou canadiens qui représentent les Alliés (Angleterre, France, Russie) comme « bons » et les forces de l'Entente comme « méchantes et cruelles » sont influencés par leur perspective nationale⁹⁴.

Refusant d'accorder aux Allemands le rôle de monstres sanguinaires, Fournier s'insurge contre le courant d'opinion au sein de l'élite française et canadienne-française voulant que la culture allemande soit inintéressante et que « l'homme civilisé » ne puisse apprécier que la culture française :

Mais depuis quand n'est-il plus place sous le soleil pour plus d'une esthétique, pour plus d'une littérature — et pour plus d'une culture? Depuis quand n'est-il plus permis, parce qu'on admire le Parthénon, d'admirer aussi les cathédrales gothiques?

Selon lui, les Allemands « ont fait infiniment pour le progrès du monde » depuis plus de cent ans :

Sans me dissimuler en rien leurs défauts, lourdeur, obscurité, pédantisme, etc., j'ai cru voir en eux, selon l'expression de Renan, "les grands initiateurs de l'investigation scientifique", c'est-à-dire du principe qui est à la fois à la base, au centre et au sommet de toute l'activité moderne, tant

⁹¹ Jules Fournier, « À propos de cet enrôlement. Qui manque de logique? Asselin ou le *Devoir* », *L'Action*, 4 décembre 1915.

⁹² Jules Fournier, « Allemands et Français: ces fameuses atrocités », *L'Action*, 6 février 1915.

⁹³ *Idem*; Jules Fournier, « Culture allemande », *L'Action*, 14 novembre 1914.

⁹⁴ Jules Fournier, « Pour les Allemands », *L'Action*, 5 décembre 1914.

intellectuelle que matérielle. J'ai cru que pour avoir trouvé ce principe, qui devait comme vous le savez "renouveler la pensée de l'homme" (Taine) et changer la face du monde, ils méritent véritablement d'être tenus pour les créateurs de l'âge moderne, c'est-à-dire de la plus grande période historique qui se soit vue depuis la Renaissance⁹⁵.

Il fait ces remarques fort élogieuses pour la culture allemande sans craindre que cela ne diminue la culture française, car il continue de croire à son « merveilleux degré de supériorité », supériorité qui a permis à cette dernière de « repenser » les découvertes allemandes en fonction de ses qualités fondamentales, « la mesure et la clarté, la délicatesse et le savoir-vivre, l'esprit et la gaieté⁹⁶ ». Ainsi donc, curieuse tournure d'esprit dont Fournier est si souvent capable, s'il prône l'ouverture aux autres cultures, c'est en partie au nom d'un chauvinisme magnanime.

Cette attitude intellectuelle permettra à Fournier de faire preuve d'une rare lucidité sur l'issue militaire, politique et morale de ce conflit, près de *quatre ans* avant sa conclusion :

— Voulez-vous donc savoir, mon cher abonné, comment, selon moi, finira "tout cela"?

Je m'en vais vous le dire en un mot : "tout cela", selon moi, finira par un "deadlock"

Parfaitement : par un deadlock. [...]

Avec cette guerre de tranchée [...] [t]antôt ce seront les Français qui, après dix jours d'héroïques combats, feront reculer l'ennemi de 300 mètres, tantôt ce seront les Allemands qui infligeront aux Français une défaite identique. Allemands ou Français, selon le cas, en seront quittes pour s'aller réfugier, dans de nouvelles tranchées, à 300 mètres en arrière... Le moyen, avec cela, pour Von Kluck de se rendre à Paris, ou, pour Joffre, de se rendre à Berlin?

Mais le *deadlock* n'est pas seulement militaire pour Fournier, il est aussi moral. Sinon, comment expliquer que des cardinaux tant allemands que français peuvent affirmer à leur nation respective qu'elle a Dieu et la juste cause du côté de leurs armées :

D'un côté le cardinal Mercier vantant son glorieux peuple et son glorieux roi, de l'autre le cardinal von Hartman vantant son glorieux empereur et son glorieux peuple : oui ou non, est-ce encore un deadlock?

— Et maintenant, dira notre abonné, du cardinal de Cologne ou du cardinal de Malines, lequel devons-nous croire?

Je répondrai :

— Ni l'un ni l'autre. Également réputés pour leur conscience et leurs vertus, ils sont certainement de bonne foi tous deux. Tous deux certainement croient bien ne pas se tromper. Il en est un pourtant qui se trompe⁹⁷.

4.2.3. Jules Fournier : intolérant envers les impérialistes ou envers tous les Anglais ?

⁹⁵ Jules Fournier, « Élargissez-vous le front », *L'Action*, 19 décembre 1914.

⁹⁶ *Idem*.

⁹⁷ Jules Fournier, « Deadlock sur deadlock », *L'Action*, 13 février 1915.

Trois événements reliés à la guerre horripilent particulièrement Fournier de 1914 à 1916. Premièrement, il trouve que les journaux et les politiciens canadiens-anglais représentent systématiquement cette guerre sous un jour artificiel : ce serait l'Angleterre pratiquement seule qui, tant en hommes qu'en argent, soutiendrait la lutte contre le « barbare germanique ». J'ai déjà démontré qu'il ne croit pas au caractère barbare des Allemands. Il soutient aussi que c'est la France, et non l'Angleterre, qui soutient l'effort de guerre principal. Deuxièmement, on le sent convaincu, même s'il ne l'affirme explicitement nulle part, que les impérialistes canadiens profitent de cette guerre pour sacrifier à l'Angleterre, pour la consolidation de l'Empire britannique, la souveraineté canadienne. Troisièmement, il ne peut supporter l'opinion voulant que les Canadiens français ne s'enrôlent pas dans l'armée canadienne. D'une part, si l'on veut évaluer justement leur nombre dans l'armée, il faut tenir compte de tous ces francophones qui s'engagent dans des régiments uniquement anglophones. D'autre part, il fait une distinction entre ceux qu'il tient pour de vrais Canadiens anglais, ceux qui sont nés au Canada, et les immigrants d'Angleterre de fraîche date qui, fort nombreux, s'engagent sans hésiter pour aller combattre pour leur patrie. En faisant ces deux distinctions, il considère que la participation des Canadiens français à l'armée est tout aussi importante, en proportion, que celle des Canadiens anglais⁹⁸.

En réaction à ces « mensonges » d'une part et à ce nationalisme impérialiste où les aspirations autonomistes des Canadiens français ont la part congrue, Fournier fera preuve à quelques reprises d'intolérance envers les Anglais (de l'Angleterre et du Canada). Ainsi, il dévalue les Anglais et leur culture :

Entre hommes cultivés, de quelque race qu'ils soient, voilà qui depuis longtemps ne se discute plus : il n'y a présentement dans le monde, du point de vue intellectuel, que deux grandes nations : l'Allemagne et la France. [A]u point de vue intellectuel, au point de vue supérieur, l'Anglais, est-ce que cela compte? [...]

Il y a chez les Anglais — nous en connaissons nous-mêmes — quelques civilisés. Ils ne sont pas nombreux. Ils sont même très rares. [...]

M. Macnab, du *Daily Mail*, se trompe pourtant plus qu'il n'est permis lorsqu'il s' imagine que, parce que beaucoup d'Anglais sont riches, beaucoup d'Anglais sont civilisés.

M. Macnab, qui est lui-même un barbare, comme presque tous ceux de sa race, ne saurait évidemment comprendre ces choses : mais enfin, parce qu'on vend beaucoup de coton, qu'on gagne beaucoup d'argent et qu'on possède beaucoup de dreadnoughts, cela ne prouve pas encore qu'on soit des civilisés.

⁹⁸ Jules Fournier, « Les Canadiens-Français et la guerre. Comme quoi, en proportion de leur nombre, ils sont incomparablement plus nombreux dans l'armée que les Anglo-Canadiens », *L'Action*, 4 décembre 1915.

Barbares sur le plan de la culture, les Anglais le sont tout autant sur le champ de bataille :

Les Allemands, dit-on, se montrent cruels dans la présente guerre.

C'est possible. Comme tous les soldats de tous les pays et de tous les temps, il se peut qu'ils se montrent cruels. [...]

Ce qui par exemple n'est pas possible, n'en déplaît aux barbares du *Star* et du *Mail*, c'est qu'ils se montrent aussi cruels que les Anglais se montrèrent au Transvaal, dans leur fameuse guerre.

En plus d'être cruels, les soldats anglais, outre la plupart des officiers qui sont des « gentlemen », ne sont que des « mercenaires » qui ne demandent « que de se rendre à l'ennemi par milliers à la fois⁹⁹ ».

Cette envolée intolérante doit toutefois être mise dans le contexte du mouvement impérialiste canadien, mouvement contre lequel lutte Fournier depuis 12 ans! Ce dernier, toute proportion gardée, a été beaucoup plus agressif envers les Canadiens français que les nationalistes canadiens envers les Canadiens anglais :

Un journal que le dieu qu'il adore mit au centre de tout comme un écho sonore, — au centre particulièrement de tout... mouvement impérialiste, — nous avons nommé l'honorable "Gazette", — retentissait encore, samedi dernier, des éclats de voix émis la veille, au Windsor-Hall, par un certain conférencier du nom d'Almond, lieutenant-colonel dans les troupes canadiennes et, paraît-il aussi, chanoine de l'Église anglicane. Qui n'a pas lu de ce discours au moins un résumé, ne saura jamais quel singulier animal cela peut former, sous le khaki, qu'un ecclésiastique genre abbé d'Amour doublé d'un militaire. La "Gazette" nous apprend que celui-ci fut, malgré tout, écouté avec intérêt et fréquemment applaudi. Pourquoi, par la même occasion, ne daigne-t-elle point nous informer de quelle espèce de gens se composait cet auditoire si bien disposé? Ce que nous pouvons assurer sans nulle crainte d'errer, c'est que pour avoir proféré, devant toute autre assistance de Montréal, le quart de propos qu'il tint ce soir-là à ses admirateurs du Windsor-Hall, le vénérable chanoine-lieutenant-colonel Almond se serait fait étripier. Je ne dis pas que l'on aurait bien fait, mais enfin on l'aurait étripé.

Fournier nous apprend ensuite que le lieutenant-colonel propose d'obliger tous les Canadiens à prendre l'uniforme et, à ceux qui refusent de s'enrôler : « they should be made to either do something or be shot ». Sur un ton ironique, il souligne « le bonheur de continuer à vivre [...] sous la domination éminemment libérale, comme chacun sait, d'Anglo-Saxons tels que les sieurs Dawson, Ballantyne, et le lieutenant-colonel-chanoine Almond lui-même¹⁰⁰ ». Ce qu'il reproche aux impérialistes, entre autres choses, c'est leur antilibéralisme.

Il faut nuancer l'intolérance de Fournier face aux anglophones. Le directeur de *L'Action* est tout de même ouvert à la culture anglaise et aux Canadiens anglais. D'une part, les colonnes de son journal accueillent souvent des articles en anglais. Ses collaborateurs

⁹⁹ Jules Fournier, « Des Anglais et de quelques autres choses », *L'Action*, 31 octobre 1914.

¹⁰⁰ Jules Fournier, « Un autre barbare », *L'Action*, 2 octobre 1915.

n'hésitent pas à faire de longues citations en anglais au sein de leurs articles. D'autre part Fournier ne compte pas que des ennemis chez les Canadiens anglais de Montréal, loin s'en faut. Ses trois campagnes électorales pour un poste d'échevin le démontrent bien. Ainsi, dans sa première course à l'échevinage en avril 1914, comme dans les deux autres qui suivront, Fournier fait campagne chez les Anglo-Montréalais en donnant des entrevues et des lettres aux journaux anglais ainsi qu'en écrivant des articles en anglais dans *L'Action*¹⁰¹. Au cours de sa deuxième campagne, en décembre 1915 et janvier 1916, il est intéressant de noter que Fournier a pu jouir de sympathies dans certains milieux anglophones¹⁰². En 1916, il appuie un candidat anglophone à la mairie de Montréal, George-W. Stephens¹⁰³.

Selon moi, le double discours de Fournier sur les Canadiens anglais, un premier méprisant et agressif lorsqu'il traite de la guerre, et un deuxième ouvert et tolérant lorsqu'il traite de questions municipales — et rappelons qu'il traite bien plus de questions municipales entre 1914 et 1916 que de la guerre — démontre que son intolérance est d'abord et avant tout dirigée envers les impérialistes, un mouvement idéologique lui-même très intolérant face aux Canadiens français.

L'intolérance dont il fait preuve dans ce cas bien précis nous oblige-t-elle à ne pas considérer Fournier comme un libéral? Je ne crois pas. Plusieurs raisons me poussent à considérer Fournier comme un libéral de 1911 à 1917. Premièrement, cette poussée d'intolérance n'occupe, en terme de quantité, qu'une infime proportion de ses écrits. Deuxièmement, elle est une *réaction* à un autre mouvement très intolérant envers les Canadiens français, l'impérialisme. Je n'ai repéré *aucun* article dénotant la moindre intolérance envers les Anglo-saxons comme groupe avant l'épisode de la guerre. Avant 1914, il dénonce les agissements et les idées des impérialistes, mais ces attaques ciblent toujours des individus, elles ne portent jamais sur l'ensemble des anglophones. Il est certain que le libéral parfaitement conséquent ne fait jamais preuve d'intolérance envers un groupe. Il ne condamne que *l'attitude* intolérante et essaie de distinguer, au sein d'une ethnie ou d'une classe, un groupe d'individus intolérants de l'ensemble des individus. Mais Fournier a rarement été parfaitement conséquent. N'étant jamais un théoricien, toujours plongé dans l'action, doté d'une personnalité passionnée, formé en autodidacte à l'école des

¹⁰¹ Louis Santenne, « Pourquoi l'on devrait élire Fournier », *L'Action*, 4 avril 1914.

¹⁰² Voir l'extrait du *Montreal Gazette* à la page 93 de ce mémoire.

¹⁰³ Je ne détaillerai pas plus avant les péripéties électorales municipales de Fournier entre avril 1914 et avril 1915. Elles sont en effet peu intéressantes du point de vue de l'histoire intellectuelle.

grands polémistes français, il ne fait pas toujours dans la nuance. Ceci dit, ses réflexions sur la société qui l'entoure tiennent, à cette époque, beaucoup plus du paradigme libéral que de tout autre courant idéologique traditionaliste, socialiste ou même nationaliste. Dans ce cas précis, l'analyse qui me semble la plus juste est d'affirmer que Fournier est d'abord et avant tout un libéral durant cette période, libéral qui, il faut le noter, aura fait preuve, exceptionnellement et dans un contexte fort particulier, d'intolérance.

4.3. Culture candienne-française, France libérale et modernité

Parallèlement à la diminution de l'importance des thèmes classiques du nationalisme, Fournier s'intéresse de plus en plus à la question de la modernité culturelle au Québec. Cette nouvelle démarche intellectuelle, doublée d'un « amour passionné pour la France¹⁰⁴ » contemporaine, fait en sorte que cette dernière devient le modèle à suivre en toutes choses. Les Canadiens français seront imbus de culture française ou ils ne seront pas. Bien heureusement pour eux, la mère patrie n'a pas qu'un passé glorieux. Fournier « salu[e] en la France le premier Pays du monde, en la civilisation française la plus haute civilisation que le monde ait encore connue¹⁰⁵ ».

Tant sur les plans intellectuel que journalistique, la France libérale doit être le phare des Canadiens français. Il se vante d'y avoir appris « cette indépendance et cette loyauté d'esprit » qui lui permettent de juger par lui-même de toutes choses et de tout homme¹⁰⁶. Il veut que *L'Action*, par son indépendance d'esprit et sa confiance calme et assurée de la grandeur culturelle française, soit un journal tout aussi « français » que *L'Opinion*, *Le Journal des Débats* ou *Le Temps*, ses modèles journalistiques de la mère patrie¹⁰⁷. Or, *Le Journal des débats*, pour les deux premiers tiers du XIX^e siècle, puis *Le Temps*, à partir de 1861 et jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale, ont été tour à tour les porte-parole incontestés du libéralisme politique français. *Le Temps* (ancêtre de l'actuel *Monde*) se caractérisait par son « austérité », sa « réputation d'exactitude dans l'information », ses « positions nuancées » et une excellente couverture internationale¹⁰⁸. Il est modérément oppositionniste sous le Second Empire, dreyfusard en 1898-1899, puis hostile à Combes et

¹⁰⁴ Jules Fournier, « Lettre à mon ami X... », *L'Action*, 20 février 1915.

¹⁰⁵ *Idem*.

¹⁰⁶ *Idem*.

¹⁰⁷ Jules Fournier, « Aurions-nous raison, par hasard? » *L'Action*, 16 janvier 1915.

¹⁰⁸ « Temps, le », *Encyclopaedia Universalis (Index)*, 1996.

à son gouvernement dont « l'affaire des fiches », en 1904, démontre la tendance à vouloir pénaliser les individus en fonction de leurs opinions politiques¹⁰⁹.

Fournier profite des troubles de la Grande Guerre pour affirmer sans ambages que la culture française est au-dessus des religions et englobe tant les protestants que les catholiques ou les Juifs¹¹⁰. Constatant la forte présence de noms français chez les diplomates d'Angleterre et d'Allemagne partout en Europe ainsi que chez les officiers morts au combat dans les troupes anglaises, tous des hommes exceptionnels à ses yeux, il fait la réflexion suivante :

D'où voulez-vous qu'ils viennent, si ce n'est de la France de Louis XIV? Qui voulez-vous que soient leurs ancêtres si ce n'est ces maudits huguenots qui durent s'expatrier à la Révocation de l'édit de Nantes?

La réponse est à cet excellent abbé D'Amours (né Damours), directeur de *L'Action Sociale* et grand pourfendeur des protestants... *du moment qu'ils ne soient pas les plus forts*.

Hélas pour M. l'abbé D'Amours (né Damours), les protestants sont, présentement, les plus forts en notre beau pays. C'est pourquoi il veut bien les tolérer¹¹¹.

Si Olivar Asselin clame sans détour qu'est « un mauvais Français [celui] qui préfère à un huguenot français un catholique espagnol¹¹² », Fournier, quant à lui, « frémit » à l'idée de ce que l'abbé D'Amours (sa tête de turc chez les traditionalistes) eut « proposé que l'on fit aux protestants [...] s'il eût vécu en France du temps de Louis XIV¹¹³ ».

En ce début de siècle au Canada français, inclure les protestants dans la culture française était lourd de sens sur le plan idéologique. Beaucoup des plus importants leaders libéraux de la France sont soit proches des milieux protestants — tel Jules Ferry —, soit des protestants eux-mêmes — tel Ferdinand Buisson, Jules Steeg ou Félix Pécaut¹¹⁴. Fournier, en incluant de plein droit les protestants dans sa définition de la culture française, s'affiche proche du « libéralisme français » que l'Église canadienne-française a tant combattu et dont Wilfrid Laurier s'est radicalement distancié en 1877, afin de neutraliser les ultramontains et d'assurer ainsi sa carrière politique.

Encore une fois, il est intéressant de noter la similitude des expériences vécues par les groupes de Fournier et de Langlois. Un des reproches les plus courants qui leur étaient

¹⁰⁹ *Idem.* Voir aussi Georges Lefranc, *Les gauches en France, 1789-1972*. Paris, Payot, 1973, p. 162.

¹¹⁰ Fournier incluait les Juifs dans la nation française dès 1913. Voir « Campagne criminelle », *L'Action*, 1^{er} novembre 1913.

¹¹¹ Jules Fournier, « Des Anglais et de quelques autres choses », *L'Action*, 31 octobre 1914.

¹¹² Jules Fournier, « Le Sou de la Pensée Française. Interview du père du mouvement, M. Olivar Asselin, président de la Société Saint-Jean-Baptiste à Montréal », *L'Action*, 26 juillet 1913.

¹¹³ Jules Fournier, « Des Anglais et de quelques autres choses », *L'Action*, 31 octobre 1914.

¹¹⁴ Georges Lefranc, *Les gauches en France, 1789-1972*. Paris, Payot, 1973, pp. 144, 152-153.

adressés par les forces conservatrices (traditionalistes, libéraux économiques, ultramontains) était d'être des amoureux de la culture française moderne. Ainsi, le *Devoir* traite les jeunes artistes qui gravitent autour de *L'Action* de « francisçons¹¹⁵ ». De son côté, Wilfrid Laurier, se désolant de l'évolution idéologique de Langlois, dira de l'équipe du *Canada* d'avant 1910 : « Ceux qui sont à la tête du journal sont de jeunes radicaux férus de la prose la plus acerbe du journalisme parisien¹¹⁶. »

Malheureusement pour lui, Fournier ne peut s'empêcher de voir le gouffre culturel qui existe entre la France contemporaine et les Canadiens français. Il le rappelle à ses lecteurs d'une manière ironique, en 1915, lorsqu'il souligne qu'Édouard Montpetit, un des rares individus à qui il voue un respect sans réserve, est le seul universitaire canadien-français qui puisse jouir de quelque prestige intellectuel face à un invité de marque :

De toutes les marques qui accusent au grand jour l'infériorité lamentable de notre pays, pouvez-vous m'en citer une seule [...] qui dépasse en gravité la présence parmi nous de M. Montpetit et le rôle qu'il tient ici depuis une demi-douzaine d'années? [...]

Lecteur mon ami pensez-y un peu, je vous en prie... Voici un pays de civilisation « française », très fière de sa culture « française », et, dans ce pays, voici une ville — Montréal — qui n'est rien de moins, en population, que la troisième ville « française » du monde. Ville, par conséquent, dont on pourrait bien espérer qu'elle a produit, comme toute ville européenne, — ou même américaine — de population dix fois moindre une bonne douzaine d'intellectuels, d'universitaires de distinction [...]. Arrive maintenant dans cette ville un étranger de distinction; on l'accueille, on le fête; grande soirée au Monument National; discours par M. Montpetit. L'étranger revient dans six mois, ou l'année suivante: discours par M. Montpetit. — Et cela, pourquoi? [...] — Parce « qu'il n'y en a pas d'autres ». Parce que dans ce pays « français » [...] où l'instruction publique est si développée, où la culture est si répandue, il n'existe pas UN SEUL AUTRE conférencier présentable¹¹⁷[...]

Même si Fournier n'a jamais donné de programme idéologique précis à son journal, tous ses numéros transpirent une volonté d'éduquer ses compatriotes à la modernité et à la haute culture par la diffusion au Canada français de la littérature française contemporaine. *L'Action* est un journal tout autant littéraire que politique. Il y présente la France contemporaine, dans toute sa diversité idéologique et esthétique. Ainsi, il reproduit de longs extraits des écrits de Victor Hugo, Louis Veillot, Charles Beaudelaire, Edmond Rostand, Maurice Maeterlinck, Balzac, Voltaire, Alfred de Musset, Alphonse Daudet, Jules

¹¹⁵ Annette Hayward, "La littérature de la modernité et le libéralisme nationaliste au Québec entre 1899 et 1916", Yvan Lamonde dir., *Combats libéraux...*, p. 182

¹¹⁶ ANC, Fonds Wilfrid Laurier, C890, Laurier à Desaulniers, 3 mai 1910, cité par Patrice Dutil, « Adieu, demeure chaste et pure." Godfroy Langlois et le virage vers le progressisme libéral », Yvan Lamonde dir., *Combats libéraux...*, p. 272

¹¹⁷ Jules Fournier, « M. Montpetit n'acceptera pas », *L'Action*, 23 octobre 1915.

Lemaître, Charles Péguy¹¹⁸. Sans avoir fait de relevé systématique, j'évalue que la littérature française occupe certainement un sixième de l'espace de l'ensemble des numéros. Si l'on ajoute à cela la littérature canadienne-française et le travail de critique fait par Marcel Dugas et Fournier, la littérature occupe certainement plus du tiers de l'espace de tout le journal. En fervent amoureux des lettres françaises, il a d'ailleurs donné comme devise à son journal une phrase tirée de Cyrano : « Toumbé dèssou! Escrasas lous! ».

Ce parti pris de Fournier pour la culture française moderne s'exprime, en termes idéologiques, par son soutien continu aux écrivains que l'on regroupe sous le nom d'exotiques. Annette Hayward a bien démontré que les exotiques sont résolument des « écrivains de la modernité » et il « est clair [...] que cette modernité littéraire, par son individualisme, justement, s'apparente mieux à une perspective libérale qu'à une perspective cléricale¹¹⁹ ». *L'Action* n'est autre que « leur principal organe au Québec¹²⁰ » jusqu'à sa fermeture en 1916. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à souligner que Marcel Dugas est l'un des plus importants collaborateurs de *L'Action* et que Fournier le défend avec la plus grande fougue lorsqu'il est attaqué par les journaux traditionalistes¹²¹. De plus, Fournier salue avec beaucoup d'enthousiasme « Le Paon d'email » de Paul Morin en décembre 1911. L'événement est exceptionnel en soi puisque Fournier s'enthousiasme rarement pour un travail littéraire d'ici. Selon lui, « Le Paon d'email » est le produit d'un grand poète qui n'a rien à envier aux meilleurs écrivains de la France¹²²!

Par son ouverture à une vaste gamme de courants esthétiques, par son amour certain pour les formes contemporaines d'expression littéraire, Fournier, encore une fois, raisonne beaucoup plus en libéral qu'en nationaliste. En effet, la forme de littérature dont il se fait le promoteur au Québec par la reproduction des auteurs français et par son soutien au groupe des exotiques ne repose pas sur une idée de conservation ou de perpétuation des sensibilités esthétiques traditionnelles du Canada français.

¹¹⁸ Cette liste n'est pas exhaustive, elle ne vise qu'à démontrer la diversité des auteurs qui intéressent Jules Fournier. Cependant, cette liste regroupe les auteurs que Fournier affectionne particulièrement.

¹¹⁹ Annette Hayward, « La littérature de la modernité et le libéralisme nationaliste au Québec entre 1899 et 1916 », pp. 162-164. Dans Yvan Lamonde, dir., Pour que cette citation s'intègre parfaitement dans mon analyse, il aurait fallu que Hayward utilise le terme « traditionaliste » au lieu de « cléricale ».

¹²⁰ Annette Hayward, « La littérature de la modernité et le libéralisme nationaliste au Québec entre 1899 et 1916 », Yvan Lamonde, dir, *Combats libéraux...*, p. 182.

¹²¹ J'ai constaté la très grande importance qualitative et quantitative de la collaboration de Marcel Dugas à *L'Action* sans toutefois avoir fait un inventaire exhaustif de ses articles.

¹²² Presque tout le numéro 38 de *L'Action* (30 décembre 1911) est consacré à l'oeuvre de Paul Morin.

4.4. L'heure des bilans : Jules Fournier réfléchit à 12 ans de militantisme

Le 29 avril 1916, Fournier annonce à ses lecteurs que *L'Action*, comme elle le fait depuis cinq années, prend des vacances pendant l'été et reparaitra à l'automne. En fait, elle ne réapparaîtra plus jamais et l'édition du 29 avril aura été la dernière. Songeait-il déjà à mettre un terme à l'existence de son journal? Les réflexions qu'il livre à ses lecteurs ressemblent fort à un bilan :

Cinq ans d'existence, en notre cher pays, cela commence déjà à compter pour un journal du samedi, le supposiez-vous même aussi largement subventionné par les puissances de ce monde que réservé dans ses expressions, son humeur, sa tenue... A [*sic*] plus forte raison s'il s'agit d'une feuille de combat comme l'Action, toujours à l'attaque, toujours sur la brèche, jamais dans la tranchée, et qui, depuis sa naissance, a tout de même trouvé le moyen de vivre sans jamais demander de sou à personne sauf ses abonnés et ses annonceurs. Fait unique, oserions-nous dire, dans les annales du journalisme canadien, unique exemple d'une semblable publication se soutenant aussi longtemps de ses seules forces. [...]

L'Action, elle, non seulement, depuis qu'elle est née, n'a pas eu de maîtres, — elle n'a même pas eu d'actionnaires. Et tout de même, aussi bien que les autres, et même un peu mieux que la plupart, elle a vécu¹²³.

Il me semble qu'il ne faut pas sous-estimer l'importance sociologique des conditions d'existence relativement prospères de *L'Action*, dont Fournier est si fier. Elles soulignent la force et la pérennité, entre 1911 et 1916, d'un courant idéologique libéral social, qui est en même temps sensible au destin de la culture canadienne-française en Amérique du Nord. Autre fait qui montre que ce courant a beaucoup de ressort, il perdure malgré l'absence d'institutions bien établies lui assurant un support continu (telle que l'Église dans les cas du *Devoir* et de l'ensemble de la presse catholique).

Fournier devient traducteur au Sénat à l'été 1917, un poste offert par le Secrétaire d'État Édouard Blondin. Il meurt le 16 avril de l'année suivante d'une maladie infectieuse¹²⁴. Pendant ces deux années hors des tumultes de l'actualité, Fournier peut se permettre deux luxes qui lui ont toujours échappé : mûrir des projets à long terme et prendre le temps de réfléchir sur ses 12 années de militantisme.

De ses projets à long terme, il nous reste au moins deux éléments. Fournier rêvait de fonder une revue littéraire dans le genre du *Mercure de France*. Robert de Rocquebrune fonde en 1918 la revue littéraire le *Nigog*, et Fournier aurait fait partie de l'équipe de

¹²³ Jules Fournier, « L'Action prend congé », *L'Action*, 29 avril 1916.

¹²⁴ Adrien Thério, *Jules Fournier, journaliste de combat*, Montréal et Paris, Fides, 1954, p. 32.

fondation¹²⁵. Asselin publia en 1920 l'*Anthologie des Poètes Canadiens* à laquelle Fournier travaillait depuis plusieurs années.

De ses réflexions de fond sur ses expériences politiques et sur la société canadienne-française, il reste trois écrits qui nous donnent de précieux renseignements sur ses derniers développements intellectuels. Plus particulièrement, ils nous donnent un bilan partiel sur ce qu'aura été la coalition nationaliste de 1899 à 1916 et un aperçu final des contradictions auxquels se confrontait Fournier lorsqu'il tentait de concilier des préoccupations libérales et nationalistes.

4.4.1. Canada français 1899-1917 : un mouvement *nationaliste* ou *anti-impérialiste* ?

Le premier de ces écrits devait être un article dans *L'Action* à l'automne 1916 et portait le titre « La faillite (?) du nationalisme ». Outre le fait que cet article est un réquisitoire sans pitié contre Henri Bourassa (voir la section 1.4.2.1 de ce chapitre), Fournier y souligne un élément central à mes yeux : c'est que tout ce qu'on a appelé *le mouvement nationaliste* du Canada français en ce début du siècle est une réaction, une lutte contre le nationalisme impérialiste. Ainsi Fournier souligne que ce « qui soulève aujourd'hui, d'un bout à l'autre du Canada français, un si violent sentiment d'indignation [c'est] l'impérialisme britannique » et que tous les moments forts de ce qu'il nomme « le nationalisme canadien » — guerre du Transvaal en 1899, projet de marine de Laurier en 1911 — correspond exactement aux poussées militaristes des nationalistes-impérialistes.

Or il n'est nul besoin d'être un nationaliste au sens fort du terme, c'est-à-dire souhaiter d'abord et avant tout la perpétuation des traditions d'une communauté historico-culturelle par le *moyen* d'un État qui lui appartienne *exclusivement*, pour s'opposer aux projets nationalistes des impérialistes du Canada anglais et de la métropole britannique. Il me semble tout à fait possible, et c'est ce que démontre le cas de Fournier selon moi, de s'opposer à l'impérialisme en tant que libéral. Il faudrait donc considérer que ce que Fournier et ses contemporains désignaient par l'expression « nationalisme canadien » était une large alliance, difficile à maintenir, entre une aile libérale et une aile nationaliste. Dans cette perspective, cette coalition en serait davantage *anti-impérialiste* que *nationaliste*.

¹²⁵ *Idem*; sur la participation de Fournier à la fondation du *Nigog*, voir la notice biographique de Larocque de Rocquebrune aux Archives nationales du Canada.

Quant au fait que Bourassa ait pu avoir été le chef d'une coalition regroupant des libéraux et des nationalistes, celui-ci étant plus proche des seconds, cela ne surprend pas si, comme l'affirme Fournier, l'idée qui se dégage le plus « de toute [sa] carrière publique [est] l'idée nationaliste en matière militaire, l'affirmation que le Canada n'ayant d'autre obligation légale ou morale que sa défense propre, se doit rigoureusement tenir à l'écart des guerres extérieures de la métropole ». Si tel était le thème dominant de ses actes publics, il pouvait alors rassembler autant les libéraux que les nationalistes autour de sa personne.

4.4.2. L'intérêt national contre l'intérêt individuel

En janvier 1917, Fournier écrit une lettre à Louvigny de Montigny en réaction à un livre que celui-ci vient de publier sur les problèmes de « La langue française au Canada ». Selon Fournier, Montigny prend tout à l'envers et il lui réplique en exposant une série de facteurs qui expliquent la situation du fait français au Canada : climat difficile, éloignement de la mère-patrie, absence de service militaire. On y apprend aussi que sa position sur la valeur du système d'éducation au Québec n'a pas changé : il est médiocre et est un facteur de déclin culturel. De plus, il y précise que la faute en revient en partie au clergé :

Joignez enfin, en donnant à ce mot son sens le plus large, l'éducation, œuvre chez nous, depuis toujours et exclusivement, d'un clergé tout-puissant, qui, pour les fins de sa domination, [...] ne demanda toujours qu'à nous [...] pousser davantage et encore [dans] notre paresse et notre inertie.

La suite immédiate du texte est tout aussi intéressante puisqu'elle nous permet de voir le type de contradiction auquel on peut s'attendre de la part d'un intellectuel qui tente de faire une synthèse du nationalisme et du libéralisme :

Que ce calcul, pour inhumain qu'il paraisse dès l'abord, n'ait pas moins servi, en définitive, l'intérêt de la nationalité que l'intérêt du clergé lui-même; que nous n'ayons précisément échappé à la conquête totale que pour être ainsi devenus des êtres passifs et en quelque sorte paralysés sous la main de nos pasteurs; que ceux-ci, enfin, avec raison, n'aient vu d'autre moyen d'assurer la survivance du nom français en ce pays que d'immoler ainsi à la race une dizaine de générations, il se peut... Le fait que je constate n'en est pas plus niable pour cela, je pense¹²⁶.

Premièrement, on y constate le dilemme qui existe toujours entre « l'intérêt de la nationalité » et celui des individus, ici regroupés en « générations ». L'ambiguïté même de ce passage souligne, selon moi, le malaise qu'éprouve Fournier à constater froidement que les individus peuvent être sacrifiés dans la logique de l'intérêt national. Or le nationalisme réclame toujours, à un moment ou l'autre, le sacrifice individuel à la nation. Ce sacrifice à

la nation ne se fait pas que sur le champ de bataille. Le sacrifice de sa vie n'est que le cas extrême d'une logique intellectuelle, la primauté de l'intérêt national sur l'intérêt individuel, qui est le fondement même du nationalisme.

Deuxièmement, ce passage fait ressortir un processus intellectuel, peut-être moins fondamental, mais néanmoins fréquemment associé au nationalisme : la nécessité pour la collectivité de limiter les échanges culturels que peuvent faire les membres de la nation avec d'autres cultures. Par cette stratégie, beaucoup de nationalistes croient pouvoir protéger l'intégrité de leur culture nationale. La prémisse qui sous-tend ce raisonnement est que, laissé à lui-même, l'individu est souvent faible dans la défense de sa culture nationale. Or, toujours selon le nationaliste, le bonheur de l'individu dépend de la préservation de la culture dans laquelle il a vu le monde. La collectivité peut donc, au besoin, protéger l'individu, malgré lui s'il le faut, contre des influences culturelles externes afin d'assurer son bonheur.

Ce passage est d'autant plus intéressant chez Fournier que, dans la même lettre, il affirme avec force que la culture française au Canada n'a jamais été mise en danger par la domination de la culture anglaise sur le continent nord-américain :

Ce que je nie, par exemple, c'est que l'usage de l'anglais constitue, *en soi*, une cause de dépérissement pour les autres langues; surtout, c'est qu'il suffise, indépendamment de toute autre influence, à expliquer l'extraordinaire *degré* de déformation auquel, du fait de l'anglicisme, le français en est dès longtemps arrivé chez nous. Si, en effet, cela était, s'il n'y avait d'autre cause à ce débordement effroyable d'anglicismes sur nos lèvres, que notre usage journalier de l'anglais, il en faudrait conclure que tous les hommes qui parlent d'habitude, comme nous, deux langues en même temps, défigurent comme nous, et non moins que nous, leur parler maternel. Or, nous voyons clairement par l'exemple de la Suisse, nous voyons aussi (quoique moins bien) par l'exemple de la Belgique, que tel n'est pas le cas¹²⁷.

En soutenant que la connaissance de plusieurs langues chez l'individu n'est pas un facteur d'instabilité pour une culture, alors que les langues constituent la manière la plus puissante de pénétrer une autre culture et de se laisser influencer par elle, Fournier raisonne ici en fonction du paradigme libéral. Cette position de Fournier ne surprend guère lorsqu'on sait qu'il parlait, lisait et écrivait bien l'anglais. Il a d'ailleurs écrit à plusieurs reprises des articles en anglais, dans *L'Action*. Ces deux extraits du *même texte* illustrent bien les problèmes intellectuels auxquels est confronté celui qui veut conjuguer nationalisme et libéralisme. Mais, dans ce texte comme tout au cours de la période 1911-

¹²⁶ Jules Fournier, « La langue française au Canada », Ottawa, janvier 1917, dans *Mon encrier*, p. 330.

¹²⁷ Jules Fournier, « La langue française au Canada », Ottawa, janvier 1917, dans *Mon encrier*, pp. 326-327.

1917, il m'apparaît que c'est le paradigme libéral qui, en bout de course, domine chez Fournier.